



Bureau du Plan

DG53419

68

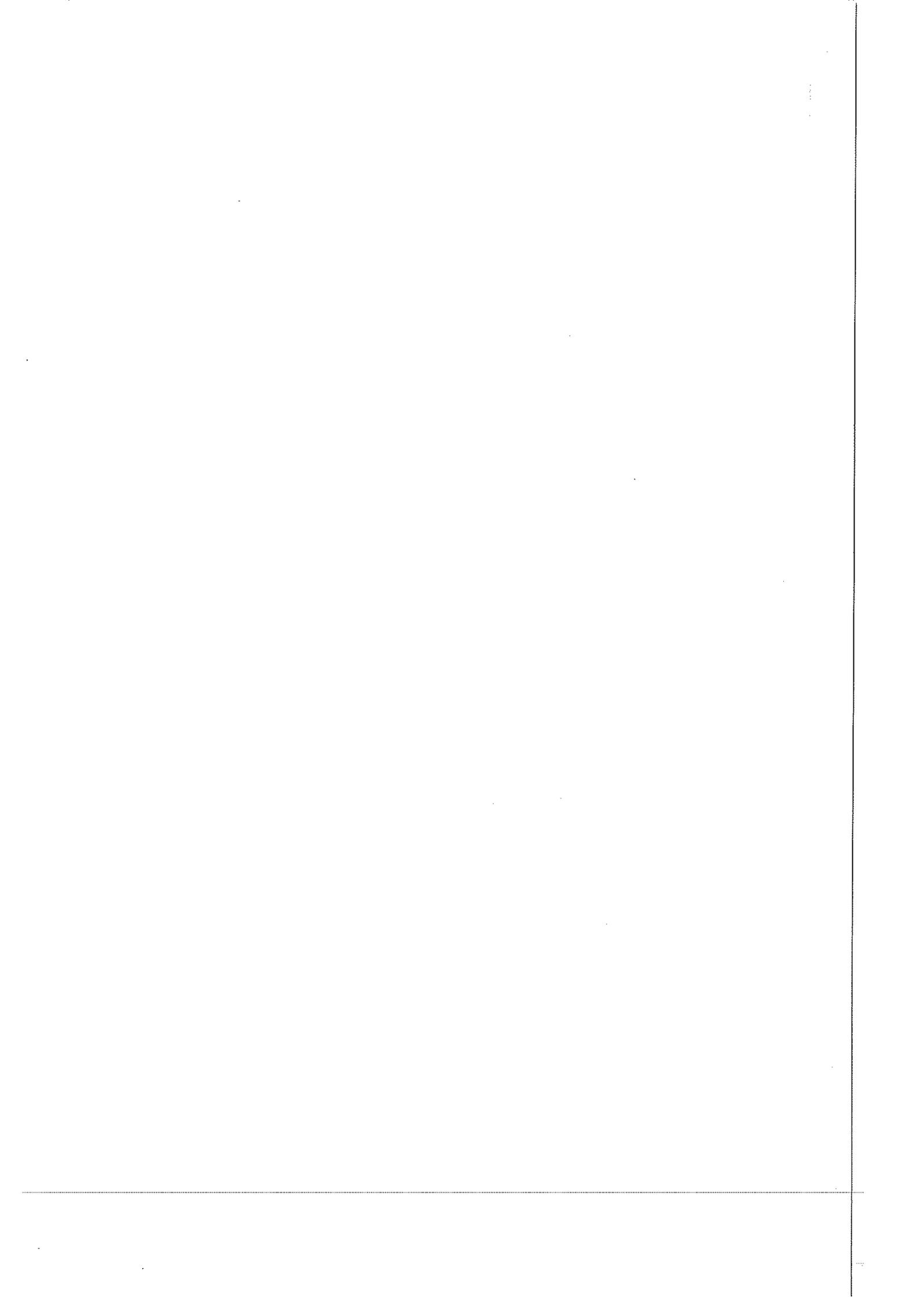
juillet 1994

**L'évolution démographique de long terme
et son incidence isolée sur quelques grandeurs
socio-économiques (1992-2050)**

Micheline Lambrecht, Nicole Fasquelle, Saskia Weemaes

L'objet des "Planning Papers" est de diffuser des travaux d'analyse et de recherche du Bureau du Plan.

Ils n'engagent directement que la responsabilité des auteurs cités et ne sont d'ailleurs publiés le plus souvent que dans leur langue.





Bruxelles, juillet 1994.

Bureau du Plan

Direction générale

(94)ML-NF-SW/5319/al/6936

Dossier démographie

**L'évolution démographique de long terme et son incidence isolée
sur quelques grandeurs socio-économiques (1992-2050)**

**Micheline LAMBRECHT,
Nicole FASQUELLE,
Saskia WEEMAES**

1. The first part of the document is a list of the names of the members of the committee.

2. The second part of the document is a list of the names of the members of the committee.

Table des matières

1	Introduction	9
1.1	Le rôle de la population	9
1.2	Objectifs de ce document et mises en garde	10
2	Les hypothèses et scénarios des Perspectives de population 1992-2050	13
2.1	Les hypothèses	13
2.2	Les scénarios	15
3	Les grandes tendances de l'évolution démographique à long terme	17
3.1	Population totale et grands groupes d'âge	17
3.2	Caractéristiques de la population d'âge actif	21
3.3	La structure intrinsèque des âgés	23
4	Evolution de diverses populations à comportements constants de 1991	27
5	La structure des générations et son incidence sur le financement des pensions	33

Table des Matières

6	L'impact de l'évolution démographique seule sur les dépenses sociales	37
6.1	Les montants moyens de dépenses sociales par personne et par classe d'âge en 1988	38
6.2	L'évolution de la dépense sociale sous l'effet de la seule variation démographique	44
6.3	Une comparaison avec l'exercice MALTESE	56
7	Conclusion	59
	Annexe :	
	Les montants moyens de dépenses sociales par personne et par classe d'âge en 1977, et comparaison 1977-1988.	63

Liste des tableaux

TABLEAU 1	Nombre moyen d'enfants par femme (I.C.F.) - Observations	14
TABLEAU 2	Espérance de vie à la naissance - Observations	14
TABLEAU 3	Migrations extérieures par nationalité - Observations de 1981 à 1991	15
TABLEAU 4	Principales hypothèses des Perspectives démographiques 1992-2050	15
TABLEAU 5	La structure de la population de 1950 à 2050 - Observations et Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050	18
TABLEAU 6	Le coefficient de dépendance des âgés - Accroissements sur cinq ans	19
TABLEAU 7	La structure de la population dans les variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 : Situation en 2050	21
TABLEAU 8	Evolution de la population d'âge actif de 1950 à 2050 - Observations et scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050	22
TABLEAU 9	La structure des âgés et l'âge moyen de la population de 1950 à 2050 Observations et scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050	24
TABLEAU 10	La structure des âgés et l'âge moyen de la population dans les variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 : Situation en 2050	25
TABLEAU 11	Taux de scolarité, d'activité, de pensionnement de 1991 (en %)	28
TABLEAU 12	Populations scolaire, active, pensionnée de 1992 à 2050 - à taux constants de 1991 - Scénario central des Perspectives 1992-2050	28

TABLEAU 13	Populations scolaire, active, pensionnée à taux de scolarité, activité, pensionnement constants de 1991 à partir des variantes des Perspectives démographiques 1992-2050	30
TABLEAU 14	De la population d'âge actif à la population active - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050 - en milliers	31
TABLEAU 15	Divers rapports entre bénéficiaires potentiels et cotisants potentiels en matière de pensions - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050	34
TABLEAU 16	Rapport entre la masse des pensions et la masse des rémunérations (taux d'activité et de pensionnement, niveaux de pensions et de rémunérations de 1991) - Scénario central des Perspectives 1992-2050	34
TABLEAU 17	Rapport entre la masse des pensions et la masse des rémunérations (taux d'activité et de pensionnement, niveaux de pensions et de rémunérations de 1991) - Variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 - en %	35
TABLEAU 18	Poids relatif de chaque classe d'âge pour diverses consommations médicales obtenus en rapportant la consommation moyenne des individus de chaque classe d'âge à la consommation moyenne de l'ensemble de la population - Enquête-santé 1980-1981 de l'I.N.S.E.E.	39
TABLEAU 19	Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge pour la santé en 1988 - en francs	40
TABLEAU 20	Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge en 1988 - en francs	42
TABLEAU 21	Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par classe d'âge - A prix et contexte constants de 1988 - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050	44
TABLEAU 22	Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par groupe d'âge - A prix et contexte constants de 1988 - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050	45
TABLEAU 23	Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par système - A prix et contexte constants de 1988 - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050	46
TABLEAU 24	Rôle de la structure d'âge de la population dans la dépense sociale totale - en indices : 1993 = 1,0000 - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050	48
TABLEAU 25	Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par groupe d'âge - A prix et contexte constants de 1988 - Variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 - en indices, 1993 = 1.0000	49

Liste des tableaux

TABLEAU 26	Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par système - A prix et contexte constants de 1988 - Variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 - en indices, 1993 = 1.0000	50
TABLEAU 27	Rôle de la structure d'âge de la population dans la dépense sociale totale - Variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 - en indices, 1993 = 1.0000	55
TABLEAU 28	Comparaison de la croissance de la dépense sociale à long terme, par seule variation du facteur démographique et dans le modèle MALTESE - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050	56
ANNEXE		
TABLEAU 1	Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge en 1977 - en francs	64
TABLEAU 2	Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge - Evolution de 1977 à 1988 - 1977 = 1.00	66

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1	Evolution des grands groupes d'âge	19
GRAPHIQUE 2	Le coefficient de dépendance des âgés	20
GRAPHIQUE 3	Entrants et sortants potentiels du marché du travail	22
GRAPHIQUE 4	Vieillesse de la population d'âge actif	23
GRAPHIQUE 5	Populations scolaire, active et pensionnée -à taux de 1991	29
GRAPHIQUE 6	De la population d'âge actif à la population active	31
GRAPHIQUE 7	Ratio entre la masse des pensions et la masse des rémunérations - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050	35
GRAPHIQUE 8	Ratio entre la masse des pensions et la masse des rémunérations dans les variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 - en %	36
GRAPHIQUE 9	Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge pour la santé en 1988	41
GRAPHIQUE 10	Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge en 1988 - en francs	43
GRAPHIQUE 11	Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par système - A prix et contexte constants de 1988 - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050	47

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 12	Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par système - A prix et contexte constants de 1988 - Variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 - en indices, 1993 = 1.0000	53
ANNEXE		
GRAPHIQUE 1	Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge en 1977 - en francs	64
GRAPHIQUE 2	Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge en 1977 et 1988	65

1.1 Le rôle de la population

La population, dans son nombre et dans sa structure, est une **composante importante** de la vie politique, économique et sociale.

Facteur important tant pour les responsables publics...

Elle détermine entre autres les évolutions des populations scolaire, active et pensionnée, et de là influe sur les dépenses d'enseignement, l'offre de main-d'oeuvre, les dépenses de pension. Elle est donc un élément-clé pour les comptes de l'Etat conditionnant non seulement l'ampleur de diverses dépenses sociales mais aussi les rentrées fiscales et parafiscales. Elle intervient dans bon nombre d'autres politiques : logement, aménagement du territoire, communications, etc...

que pour les entreprises,

La démographie est aussi prise en considération par le **secteur privé** en raison des comportements spécifiques des diverses tranches d'âge en matière de consommation, épargne, investissements et les disponibilités en revenus et patrimoines liés à leurs histoires respectives.

le vieillissement soulevant des questions nouvelles

L'accroissement du nombre de personnes âgées dans la société soulève également, au-delà de certains aspects économiques déjà cités, **diverses préoccupations** : santé, qualité de vie et accueil des grands âgés toujours

plus nombreux, rapports entre les générations successives, organisation de la société où les temps d'inactivité, enfance-scolarité et retraite dépassent la période active, modification de l'électorat, incidences sur les valeurs collectives, etc...

Toutes ces questions demandent au départ de leur analyse une connaissance correcte de la population et de ses évolutions prévisibles.

1.2 Objectifs de ce document et mises en garde

Ce document renouvelle le planning paper de décembre 1989 portant la cote DG 4316¹.

Déchiffrer les perspectives démographiques 1992-2050

Il met en avant les dernières **perspectives de population 1992-2050** élaborées par l'Institut National de Statistique et le Bureau du Plan avec la collaboration plus particulière de trois démographes ; respectivement pour la fécondité, la mortalité et les migrations : Paul Willems, Guillaume Wunsch et Michel Poulain. Ces perspectives ont bénéficié cette fois de l'impulsion du Ministre des Pensions, Freddy Willockx, qui les considérait comme point de départ pour la Table ronde sur les pensions qu'il a organisée au cours de l'année 1993; elles ont ainsi été élaborées sous la guidance d'une communauté scientifique de démographes et de représentants d'administrations².

Fondées sur une analyse des évolutions démographiques au cours d'une longue période dans le passé, mais aussi sur l'observation des tendances récentes et les hypothèses les plus vraisemblables que l'on peut élaborer à ce jour, ces dernières perspectives s'écartent très sensiblement des précédentes. Fécondité, longévité, migrations sont sensées évoluer à un niveau plus élevé et, dans le scénario central, jugé le plus plausible, la population serait constamment maintenue au-dessus du niveau des 10 millions avec un maximum de 10.581.800 personnes en 2030. Précédemment, les hypothèses conduisaient à une population qui, par un repli constant après 1995, n'aurait plus été que de 8.531.600 personnes en 2040. Ceci montre la **sensibilité des perspectives aux hypothèses** particulièrement amplifiée lorsque celles-ci portent sur un terme aussi long et doit inciter l'utilisateur à la prudence dans l'usage de ces données. Les variantes peuvent alors donner des points de repère utiles pour apprécier la vraisemblance des résultats. Malgré cette circonspection nécessaire, les perspectives de population peuvent apporter nombre de renseignements fort utiles, notamment en matière de structure d'âges.

Pousser l'exercice aussi loin dans le temps, **au-delà de 2040**, était nécessaire non seulement pour répondre à des engagements internationaux vis-à-vis de l'O.C.D.E. ou de l'O.N.U. par exemple, mais aussi par l'impor-

1. Voir : M. Lambrecht, "Evolution démographique à long terme. Nouvelles Perspectives 1988-2040 élaborées par l'I.N.S. Lien avec le passé récent de 1948 à 1988. Illustration de conséquences socio-économiques diverses, particulièrement au niveau des pensions", Bureau du Plan. Bruxelles, décembre 1989.

2. Voir : Institut National de Statistique - Bureau du Plan - "Perspectives de population 1992-2050", Institut National de Statistique, Bruxelles, 1993.

tance de cette date. Les enfants du baby-boom d'après seconde guerre mondiale vont après 2040 disparaître, diminuant l'importance du groupe des âgés - ceci il est vrai tempéré par des progrès continus en longévité; les personnes qui arriveront à l'âge de la pension en 2040 ou 2050 sont déjà nées, fait qui ramène une composante de certitude dans l'exercice et permet en ce domaine des perspectives réalistes.

*Mesurer l'impact
spécifique de ces évolutions
démographiques*

Ce document a pour but d'autre part, **par l'application systématique de paramètres constants** en dehors de la population, de **mesurer l'impact des seules évolutions démographiques** sur diverses grandeurs socio-économiques.

Cette approche n'est cependant pas suffisante pour apprécier correctement les problématiques auxquelles les responsables politiques pourraient être confrontés. Outre la démographie, **de nombreux autres facteurs** conditionneront l'évolution de ces grandeurs socio-économiques. Les comportements des agents en matière de scolarité, activité, retraite varieront spontanément ou sous l'effet de dispositions réglementaires. Le cadre macroéconomique général déterminera une croissance de productivité et des revenus. La politique menée en matière de finances publiques contribuera dans une plus ou moins grande mesure à solutionner le problème de financement de la Sécurité sociale. De nombreux autres paramètres détermineront l'évolution de la dépense de santé : demande corrélée à l'évolution du niveau de vie, progrès technologiques, etc...; les pensions verront leur évolution conditionnée également par la complétude croissante des carrières, le travail des femmes ouvrant le droit dans le ménage à une deuxième pension individuelle, la maturation des régimes comptant de moins en moins d'années forfaitaires, les plafonds susceptibles de diminuer en termes réels les avantages acquis comme dans d'autres branches de Sécurité sociale, etc... La législation adoptée en matière sociale, comme l'adaptation "au bien-être", c'est-à-dire à la hausse générale des revenus hors index, ou l'âge d'accès à l'âge de la pension sera aussi déterminante. Une telle approche globale est développée au Bureau du Plan dans le cadre du système de modèles MALTESE¹.

Souvent, la démographie avec ses évolutions abruptes potentielles futures en matière de vieillissement a été à l'origine de craintes, parfois exploitées par des intérêts divers. On aura compris avec ce qui précède que l'analyse des problématiques doit être beaucoup plus complexe. Néanmoins, la population en reste un facteur déterminant. Les éléments présentés ci-après visent précisément à mieux connaître et **cerner l'incidence spécifique du facteur démographique** à l'avenir, dans son ampleur et dans son cheminement, et lui donner ainsi sa juste place.

1. Voir à ce sujet la dernière version des travaux réalisés avec MALTESE : M. Englert, N. Fasquelle, S. Weemaes. "Les Perspectives d'évolution à très long terme de la Sécurité sociale (1991-2050)", Bureau du Plan, Bruxelles, mars 1994, note DG 5177, Planning paper n° 66.

Le présent document a été préparé en collaboration avec les membres du Comité de la Commission de la santé et de la sécurité au travail. Les opinions exprimées dans ce document ne sont pas nécessairement celles de la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Document communiqué en vertu de
la Loi sur l'accès à l'information
Document released pursuant to
the Access to Information Act

Le présent document a été préparé en collaboration avec les membres du Comité de la Commission de la santé et de la sécurité au travail. Les opinions exprimées dans ce document ne sont pas nécessairement celles de la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Le présent document a été préparé en collaboration avec les membres du Comité de la Commission de la santé et de la sécurité au travail. Les opinions exprimées dans ce document ne sont pas nécessairement celles de la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Le présent document a été préparé en collaboration avec les membres du Comité de la Commission de la santé et de la sécurité au travail. Les opinions exprimées dans ce document ne sont pas nécessairement celles de la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Les hypothèses et scénarios des Perspectives de population 1992-2050

Les Perspectives de population 1992-2050 ont été élaborées à l'aide du modèle développé à l'Institut National de Statistique et fournissent des résultats par âge, sexe, arrondissement et année. Un exposé complet de la méthodologie, du choix des hypothèses et des scénarios sélectionnés figure dans la brochure conjointe de l'Institut National de Statistique et du Bureau du Plan (I.N.S.-B.P., 1993, op.cit.).

On ne reprendra ici que les éléments essentiels permettant de resituer les hypothèses dans la foulée des évolutions enregistrées depuis 1950 et de présenter les principaux scénarios retenus, et ce au niveau du royaume.

2.1 Les hypothèses

L'évolution d'une population dépend de divers paramètres ayant trait à la fécondité, la mortalité, les migrations intérieures et les migrations de et vers l'étranger.

La fécondité

La fécondité est mesurée par divers paramètres dont l'âge moyen à la maternité et la variance ou dispersion autour de cet âge. Le plus important et le plus connu est le **nombre moyen d'enfants par femme**. Il a été abordé dans cet exercice dans une perspective longitudinale, en terme de suivi des générations. Exprimé, comme le plus souvent, en approche transversale (somme des taux de fécondité d'une année déterminée - ou Indicateur Conjoncturel de Fécondité - I.C.F.), le nombre moyen d'enfants par femme qui avait atteint le maximum de 2,71 en 1964 a ensuite diminué, en Belgique comme dans la plupart des pays occidentaux, pour passer en 1972 en-dessous de la barre de 2,1, nombre nécessaire dans les conditions actuelles de mortalité pour assurer le remplacement des géné-

rations. Arrivé à un minimum de 1,5 en 1985, à 1,58 en 1989, il pourrait, pour divers motifs de postposition des maternités, rejoindre en quelque dix ans sa valeur longitudinale actuelle estimée à 1,85 enfants par femme.

Les variantes proposent deux niveaux pour encadrer cette hypothèse centrale : 1,7 et 2,0 enfants par femme, à atteindre au même rythme.

TABLEAU 1

Nombre moyen d'enfants par femme (I.C.F.) - Observations

1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1989
2,34	2,38	2,54	2,61	2,25	1,74	1,70	1,50	1,58

Source : Institut National de Statistique

La mortalité

Les progrès dans l'allongement de la vie sont continus. Si en 1946-1949, les hommes et les femmes pouvaient espérer vivre en moyenne 62 ou 67 ans respectivement, l'espérance de vie à la naissance est actuellement de 72 ou 79 ans, elle serait en 2050 de 81 ou 87 ans, chiffres obtenus par une extrapolation modérée des quotients de mortalité à chaque âge.

Les variantes proposent ici aussi deux niveaux pour encadrer cette hypothèse centrale qui mènent en 2050 à d'une part, une espérance de vie moyenne entre la situation actuelle et la valeur du scénario central, et d'autre part, à une espérance de vie moyenne entre la valeur du scénario central et 91,5 ans, âge moyen biologique maximal d'après J. Duchêne et G. Wunsch¹

TABLEAU 2

Espérance de vie à la naissance - Observations

	1946-1949	1959-1963	1968-1972	1972-1976	1979-1982	1988-1990
Hommes	62,04	67,73	67,79	68,60	70,04	72,43
Femmes	67,26	73,51	74,21	75,08	76,79	79,11

Source : Institut National de Statistique

Les migrations

Au niveau du royaume, le solde des migrations internes est nul.

Le solde des migrations avec l'étranger, qui avait été quasi nul de 1984 à 1988, est redevenu fortement positif +10.600, +19.700, +14.100 de 1989 à 1991 et même on le sait maintenant de +25.389 en 1992. Le scénario central opte pour une entrée nette annuelle de +10.000 au cours de la période de projection : sortie nette de -5.000 Belges, entrées nettes de +5.000 étrangers en provenance des pays industrialisés, de +10.000 étrangers des pays en développement.

Dans les variantes, le solde de ces derniers est de 0 ou +20.000, ce qui porte le solde total à 0 ou +20.000.

1. J. Duchêne et G. Wunsch. "From de demographer's cauldron : single decrement lifetables and the span of life". GENUS, XLIV, 3-4, 1988, pp.1 à 17.

TABLEAU 3 Migrations extérieures par nationalité - Observations de 1981 à 1991

	Entrées			Sorties			Bilan Radiations-Réinscriptions			Balance Migratoire		
	Belges	Etrang.	Total	Belges	Etrang.	total	Belges	Etrang.	Total	Belges	Etrang.	Total
1981	7979	41319	49298	14960	29160	44120	-1284	-10834	-12118	-8265	1325	-6940
1982	8479	36180	44659	15553	28326	43879	3433	-8661	-5228	-3641	-807	-4448
1983	9310	34347	43657	14275	25995	40270	1530	-12492	-10962	-3435	-4140	-7575
1984	9843	37159	47002	14368	24624	38992	1692	-10217	-8525	-2833	2318	-515
1985	9500	37542	47042	14361	22783	37144	-136	-10180	-10316	-4997	4579	-418
1986	9663	39296	48959	14938	22442	37380	-1930	-9393	-11323	-7205	7461	256
1987	9655	40095	49750	15313	23147	38460	-920	-11013	-11933	-6578	5935	-643
1988	10253	38231	48484	14328	20576	34904	-1916	-11698	-13614	-5991	5957	-34
1989	10620	43549	54169	14009	19449	33458	-2067	-8016	-10083	-5456	16084	10628
1990	12193	50469	62662	13609	18893	32502	-2328	-8149	-10477	-3744	23427	19683
1991	13330	54130	67460	13217	20535	33752	-4785	-14777	-19562	-4672	18818	14146

Source : I.N.S. - B.P. - 1993 - op.cit.

Résumé des hypothèses

Les principales hypothèses des Perspectives 1992-2050 sont résumées dans le tableau 4.

TABLEAU 4 Principales hypothèses des Perspectives démographiques 1992-2050

	Hypothèse basse	Hypothèse centrale	Hypothèse forte
Fécondité	1,70 enfants par femmes à partir de la génération née en 1966	1,85 enfants par femme pour toutes les générations de femmes nées après 1945	2,00 enfants par femme à partir de la génération née en 1966
Mortalité	Espérance de vie à la naissance en 2050 : Hommes : ±77 Femmes : ±83 ans	Espérance de vie à la naissance en 2050 : Hommes : 81 ans Femmes : 87 ans	Espérance de vie à la naissance en 2050 : Hommes : ±86 ans Femmes : ±89 ans
Migrations externes	Solde total : 0 (-5.000 Belges; +5.000 Etrangers Pays industrialisés; 0 Etrangers PVD)	Solde total : +10.000 (-5.000 Belges; +5.000 Etrangers Pays industrialisés; +10.000 Etrangers PVD)	Solde total : +20.000 (-5.000 Belges; +5.000 Etrangers Pays industrialisés; +20.000 Etrangers PVD)

2.2 Les scénarios*Des variantes simples*

Par rapport au scénario central qui reprend l'ensemble des hypothèses centrales pour les trois paramètres, des variantes modifient un à un les paramètres : on a ainsi une variante de fécondité inférieure, une variante de fécondité supérieure, une variante de longévité inférieure, etc... Soit en tout six variantes simples.

Des variantes complexes

Deux variantes complexes testent l'effet d'une baisse simultanée ou d'une hausse simultanée des trois paramètres définissant les bornes d'une population minimale ou d'une population maximale.¹

1. D'autres scénarios portant sur les migrations intérieures ou se limitant à présenter la population fermée (sans aucune migration d'aucune sorte) ne seront pas repris ici. Voir I.N.S. - B.P., 1993, op.cit.

Les grandes tendances de l'évolution démographique à long terme

3.1 Population totale et grands groupes d'âge

Dans le scénario central

La **population totale** est en croissance. De 8.620.000 personnes en 1950, la population du royaume a dépassé le cap des 10 millions en 1991. D'après le scénario central des Perspectives 1992-2050 elle devrait continuer à **croître jusqu'en 2030** pour atteindre 10.582.000 personnes, redescendant ensuite à 10.350.000 personnes en 2050 comme indiqué dans le tableau 5 suivant.

TABLEAU 5

La structure de la population de 1950 à 2050 - Observations et Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050

	1950	1970	1990	2010	2030	2050
Population totale (en milliers)	8.619,5	9.624,6	9.947,8	10.429,3	10.581,8	10.349,6
Les grands groupes d'âge (en milliers)						
0 à 19 ans	2.428,0	3.000,2	2.471,1	2.444,3	2.315,0	2.225,5
20 à 59 ans	4.821,2	4.806,7	5.444,5	5.432,8	4.898,7	4.769,1
60 ans et plus	1.370,3	1.817,7	2.032,2	2.552,2	3.368,1	3.355,0
Ces groupes en p.c. de la population totale						
0 à 19 ans	28	31	25	23	22	22
20 à 59 ans	56	50	55	52	46	46
60 ans et plus	16	19	20	25	32	32
Le coefficient de dépendance totale						
$\frac{(0 \text{ à } 19 \text{ ans}) + (60 \text{ et } +)}{(20 \text{ à } 59 \text{ ans})} \times 100$	79	100	83	92	116	117
Le coefficient de dépendance des âgés						
$\frac{(60 \text{ et } +)}{(20 \text{ à } 59 \text{ ans})} \times 100$	28	38	37	47	69	70

- Le baby-boom consécutif à la deuxième guerre mondiale aura gonflé le nombre de **jeunes de 0 à 19 ans** jusqu'en 1972 où ils ont été 3.007.400. Ce groupe s'inscrit ensuite dans un processus lent de décroissance par suite de la diminution caractérisée des naissances à partir de 1965; en dépit de reprises momentanées de naissances dues aux reports actualisés de naissances ou au soutien de l'immigration, il diminuerait jusqu'à 2.225.500 personnes en 2050.

Le groupe des **personnes d'âge actif, les 20 à 59 ans**, accueillant à son tour le baby-boom, atteindrait un maximum historique en 2003 avec 5.540.700 personnes pour ensuite redescendre à 4.769.100 personnes en 2050.

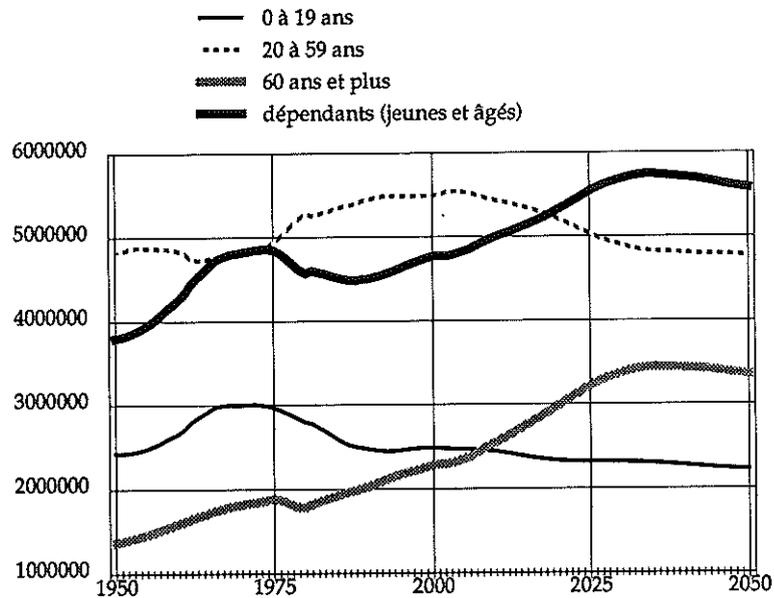
Le groupe des **âgés de 60 à 99 ans**, lui, n'aura cessé de croître sur toute la période, à l'exception des fléchissements des années 1976 à 1980 et beaucoup plus légèrement des années 2002-2003 répercutant les creux de naissances des deux guerres mondiales. Passant de 1.370.300 personnes en 1950 à 2.032.200 personnes en 1990 et 3.355.000 en 2050, ce groupe pourrait avoir progressé de 65 % en un siècle.

- Les **jeunes** auront eu la plus grande part, **31,44 %** dans la population en 1966. Les **personnes d'âge actif** ne retrouveront plus leur importance de **56 %** de la population totale en 1950. Les **personnes âgées** doubleront leur part passant en un siècle, d'une proportion de **16 %** en 1950 à **32 %** en 2050.
- D'abord soumis à l'importance des jeunes générations, le **coefficient démographique de dépendance totale** rapportant jeunes et âgés aux personnes d'âge actif aura atteint un **premier maximum de 100,26** en 1971 (100,26 personnes "dépendantes" pour 100 personnes suscepti-

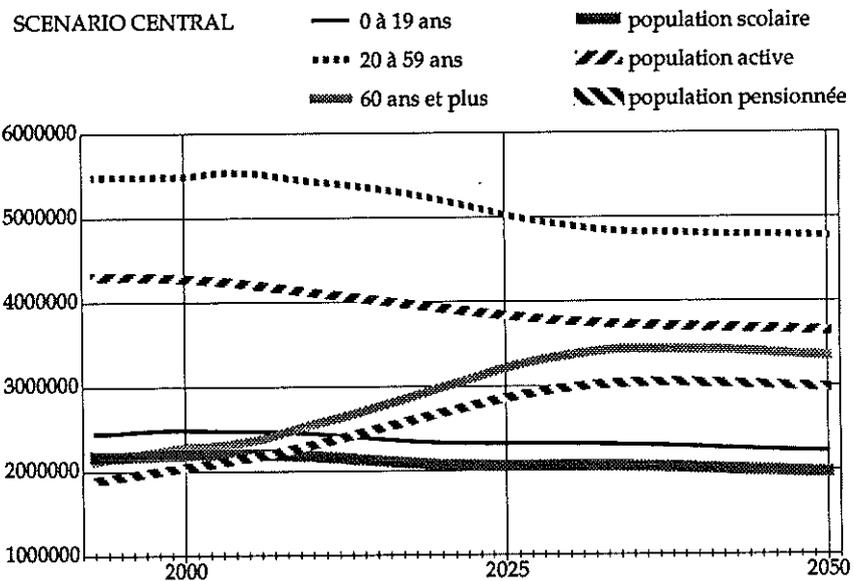
Erratum

Les graphiques (incomplets) des pages 19 et 29 sont à remplacer par les graphiques ci-dessous.

Evolution des grands groupes d'âge



Populations scolaire, active et pensionnée -à taux de 1991



1. Introduction

2. Methodology

3. Results

4. Discussion

5. Conclusion

6. References

bles de travailler), pour ensuite redescendre jusqu'à 82,71 en 1990, moment où la pression démographique aura été la plus faible sur les prestations sociales. Par suite de l'augmentation des âgés, il ne cessera d'augmenter jusqu'à atteindre 117 en 2050. Dès 2019, il y aura plus de une personne dépendante par actif potentiel.

Le coefficient démographique de dépendance des âgés indique que s'il y avait 28 âgés pour 100 potentiels actifs en 1950, il y en avait 37 en 1990 et il y en aurait 70 en 2050. L'accentuation de la dépendance sera surtout forte entre 2005 et 2035, et plus particulièrement de 2010 à 2030 sous l'effet de l'arrivée à l'âge de la pension des enfants du "baby-boom", comme le montre le tableau 6 ci-après.

TABEAU 6

Le coefficient de dépendance des âgés - Accroissements sur cinq ans

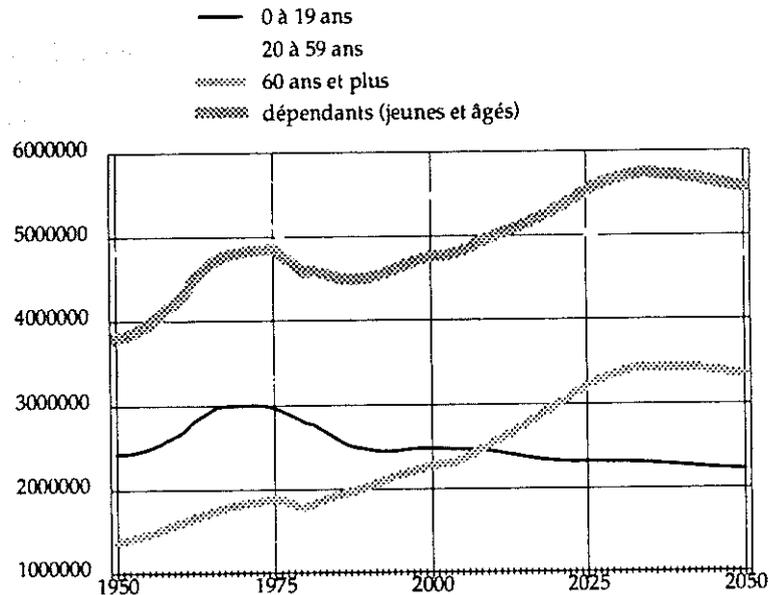
	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
$\frac{(60 \text{ et } +)}{(20 \text{ à } 59 \text{ ans})} \times 100$	=37	+2	+2	+1	+4	+5	+6	+7	+5	+3	-0	-1	-1

La dépendance des âgés diminuerait même au-delà de 2042, année où le coefficient de dépendance des âgés aurait atteint le maximum de plus de 71.

Le graphique 1 illustre l'évolution des grands groupes d'âge comme décrit plus haut avec l'incidence d'abord des jeunes sur la dépendance, puis l'impact des âgés surtout alors que la population d'âge actif diminue.

GRAPHIQUE 1

Evolution des grands groupes d'âge

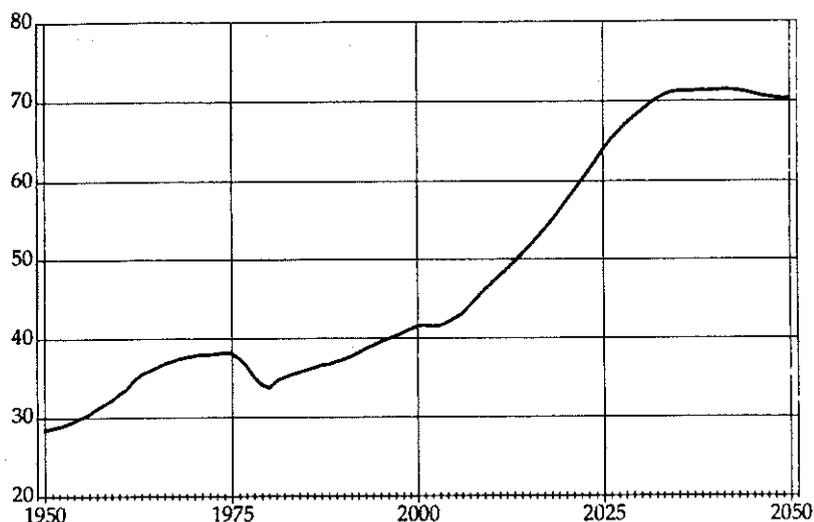


Le graphique 2 donne l'évolution du coefficient de dépendance des âgés confirmant la hausse rapide après 2003, la stagnation à partir de 2035 puis le léger déclin après 2042 (disparition progressive des générations du baby-boom tempérée cependant par les progrès continus de longévité).

GRAPHIQUE 2

Le coefficient de dépendance des âgés

— (60 ans et plus / 20 à 59 ans) x 100



Dans les variantes

Le tableau 7 montre la sensibilité des diverses variantes à ces analyses. La **population totale** serait bornée entre un minimum de 8.307.200 personnes et 12.157.200 en 2050. Le nombre d'âgés serait évidemment plus élevé en 2050 dans la variante de longévité supérieure, 3.660.000 personnes, et à fortiori dans le scénario de population maximale, 3.839.200 personnes en 2050 contre 3.355.000 dans le scénario central. Par contre, la **part des âgés dans la population et leur coefficient de dépendance** ne seraient significativement supérieurs que dans les variantes simples de longévité supérieure, fécondité inférieure, migration inférieure (part des âgés : respectivement 34, 34 et 33 % au lieu de 32, en 2050; coefficient de dépendance des âgés porté à respectivement 76, 76, 72 au lieu de 70, en 2050).

TABLEAU 7

La structure de la population dans les variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 : Situation en 2050

	Popula- tion mi- nimale	Fécondi- té infé- rieure	Longévi- té infé- rieure	Immigra- tion ex- terne in- férieure	Scénario central	Fécondi- té supé- rieure	Longévi- té supé- rieure	Immigra- tion ex- terne su- périeure	Popula- tion maxi- male
Population totale (en milliers)	8.307,2	9.640,0	9.622,2	9.683,6	10.349,6	11.074,1	10.726,7	11.016,0	12.157,2
Les grands groupes d'âge (en milliers)									
0 à 19 ans	1.689,0	1.900,4	2.184,5	2.034,6	2.225,5	2.571,1	2.240,5	2.416,0	2.792,4
20 à 59 ans	3.999,2	4.403,9	4.672,3	4.442,9	4.769,1	5.129,0	4.826,2	5.096,0	5.525,6
60 ans et plus	2.619,0	3.335,7	2.765,4	3.206,0	3.355,0	3.374,0	3.660,0	3.504,0	3.839,2
Ces groupes en p.c. de la population totale									
0 à 19 ans	20	20	23	21	22	23	21	22	23
20 à 59 ans	48	46	48	46	46	46	45	46	45
60 ans et plus	32	34	29	33	32	31	34	32	32
Le coefficient de dépendance totale									
$\frac{(0 \text{ à } 19 \text{ ans}) + (60 \text{ et } +)}{(20 \text{ à } 59 \text{ ans})} \times 100$	108	119	106	118	117	116	122	116	120
Le coefficient de dépendance des âgés									
$\frac{(60 \text{ et } +)}{(20 \text{ à } 59 \text{ ans})} \times 100$	65	76	59	72	70	66	76	69	69

3.2 Caractéristiques de la population d'âge actif

Baisse de la population d'âge actif après 2003

La population d'âge actif devrait **augmenter encore légèrement**, tant qu'elle est alimentée par les générations du baby-boom, puis suffisamment soutenue par l'immigration, **jusqu'en 2003**, moment où elle compterait 5.540.700 personnes puis elle **diminuerait** à un rythme assez accéléré jusqu'en 2030 (une baisse de près d'un demi pour-cent chaque année), quand la quittent les générations du baby-boom, plus lentement ensuite (-0,13 % par an) (Cfr. tableau 8).

TABLEAU 8

Evolution de la population d'âge actif de 1950 à 2050 - Observations et scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050

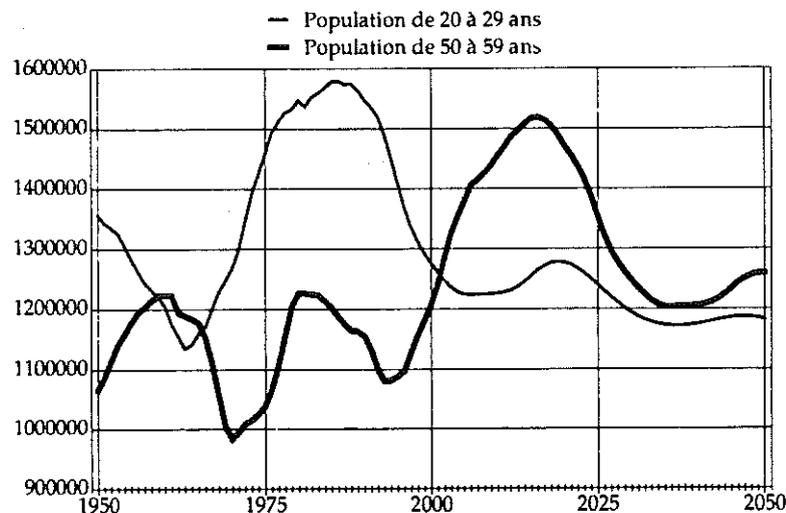
	1950	1970	1990	2010	2030	2050
Ensemble de la population d'âge actif						
20 à 59 ans (en milliers)	4.821,2	4.806,7	5.444,5	5.432,8	4.898,7	4.769,1
20 à 59 ans (en % du total de la population)	56	50	55	52	46	46
Composantes de la population d'âge actif (en milliers)						
20 à 29 ans	1.356,2	1.267,9	1.547,9	1.225,7	1.194,2	1.183,0
50 à 59 ans	1.066,1	983,3	1.155,2	1.455,1	1.247,8	1.258,8
20 à 39 ans	2.449,5	2.517,0	3.056,2	2.481,4	2.447,0	2.334,0
40 à 59 ans	2.371,7	2.289,7	2.388,3	2.951,5	2.451,7	2.435,1
Coefficient de vieillissement de la population d'âge actif						
$\frac{(40 \text{ à } 59 \text{ ans})}{(20 \text{ à } 39 \text{ ans})} \times 100$	97	91	78	119	100	104

Moindre pression sur le marché du travail

Le nombre de personnes en âge d'entrer sur le marché du travail (les 20 à 29 ans) a été très largement supérieur au nombre de personnes en fin de vie active prêtes à le quitter (les 50 à 59 ans), engendrant pendant près de trois décennies à partir de 1970 une forte pression sur le marché du travail. Peu après 2000, le nombre de sortants sera de loin supérieur aux jeunes entrants. Il y aura moins de pression sur le marché du travail, voire une pénurie de main-d'oeuvre mais ceci dépend de l'évolution des conditions du travail et notamment des progrès technologiques accomplis entre-temps. Après 2015, le nombre des 50 à 59 ans se réduira mais restera jusqu'en 2050 supérieur au groupe des 20-29 ans (cfr. graphique 3).

GRAPHIQUE 3

Entrants et sortants potentiels du marché du travail



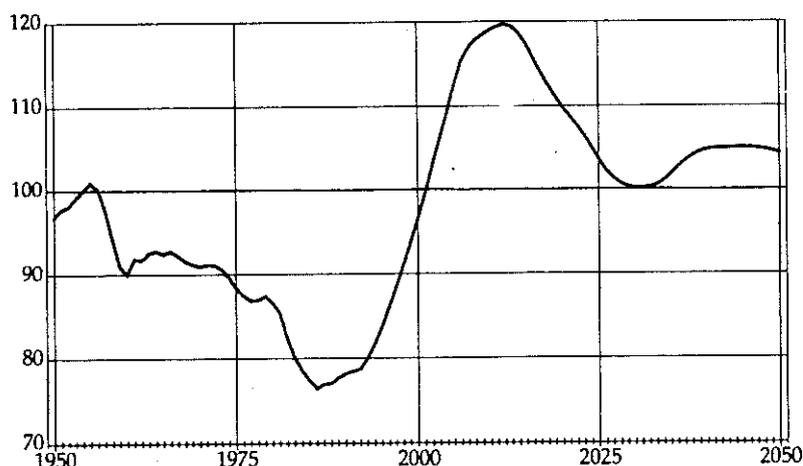
Vieillesse sensible de la population d'âge actif avec un maximum en 2012

La population d'âge actif aura été la plus jeune en 1986 (76 actifs âgés pour 100 jeunes) quand les enfants du baby-boom auront été intégrés dans les premiers âges de la vie active. Après, lorsqu'ils passent dans la seconde moitié de la vie active, la population d'âge actif vieillit sensiblement jusqu'à avoir 119 âgés pour 100 jeunes en 2012, ensuite la population d'âge actif se rajeunira lorsque les enfants du baby-boom passeront à la pension mais il y aura toujours au moins autant de personnes de 40 à 59 ans que de personnes de 20 à 39 ans (cfr. graphique 4).

GRAPHIQUE 4

Vieillesse de la population d'âge actif

— $((40 \text{ à } 59 \text{ ans}) / (20 \text{ à } 39 \text{ ans})) \times 100$



3.3 La structure intrinsèque des âgés

Dans le scénario central

Le tableau 9 indique que si le nombre de personnes de plus de 60 ans devait se multiplier par 2,4 de 1950 à 2050 passant de 1.370.300 à 3.355.000 personnes, comme déjà signalé plus haut, le nombre des personnes de plus de 70 ans au cours de la même période serait multiplié par 4, celui des personnes de plus de 80 ans par 9 et celui des plus de 90 ans par 38 ! Ainsi si l'on avait 122.700 personnes de plus de 80 ans en 1950 et 345.500 en 1990, on en aurait 1.071.100 en 2050. De 6.400 en 1950, les plus de 90 ans étaient 36.200 en 1990 et seraient 243.700 en 2050.

TABLEAU 9

La structure des âgés et l'âge moyen de la population de 1950 à 2050
Observations et scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050

	1950	1970	1990	2010	2030	2050
Les âgés (en milliers)						
60 ans et plus	1.370,3	1.817,7	2.032,2	2.552,2	3.368,1	3.355,0
70 ans et plus	583,1	798,8	952,6	1.410,5	1.952,4	2.167,2
80 ans et plus	122,7	201,3	345,5	531,4	751,3	1.071,1
90 ans et plus	6,4	15,7	36,2	63,6	139,3	243,7
Les plus âgés en p.c. de la population totale						
60 ans et plus	16	19	20	25	32	32
70 ans et plus	7	8	10	14	18	21
80 ans et plus	1	2	3	5	7	10
90 ans et plus	0	0	0	1	1	2
L'intensité du vieillissement						
$\frac{(80 \text{ ans et +})}{(60 \text{ ans et +})} \times 100$	9	11	17	21	22	32
La part des femmes (en %)						
dans les 60 ans et +	54	57	58	57	55	55
dans les 80 ans et +	60	63	70	69	65	63
L'âge moyen de la population	35,4	35,4	37,7	40,9	43,6	44,6

De 16 % en 1950, les plus de 60 ans devraient représenter 32 % de la population en 2050, les plus de 70 ans verraient leur part augmenter de 7 à 21 %, les plus de 80 ans la leur de 1 à 10 %.

Le nombre des plus âgés dans l'ensemble des âgés croît fortement, c'est ce que certains appellent le "**vieillessement dans le vieillissement**". Représentant 9 % de l'ensemble des âgés en 1950 et 17 % en 1990, les plus de 80 ans devraient en représenter le tiers, 32 %, en 2050.

Le nombre des femmes dans le groupe des âgés est évidemment supérieur à celui des hommes, en raison de la surmortalité masculine. La disproportion semblerait devoir s'atténuer avec le temps : de 58 % en 1990, les femmes représenteraient 55 % du groupe des plus de 60 ans en 2050; de 70 % des plus de 80 ans en 1990, elles en représenteraient 63 % en 2050.

Le vieillissement de la population se lit aussi dans l'évolution de l'âge moyen : de 35 ans en moyenne en 1950, et 38 ans en 1990, le Belge aurait 45 ans en moyenne en 2050, soit une **moyenne d'âge supérieure de 10 ans en un siècle** dans les variantes

Dans les variantes

Le tableau 10 ci-après donne l'impact des scénarios alternatifs sur ces conclusions.

TABLEAU 10

La structure des âgés et l'âge moyen de la population dans les variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 : Situation en 2050

	Popula- tion mi- nimale	Fécondi- té infé- rieure	Longévi- té infé- rieure	Immigra- -tion ex- terne in- férieure	Scénario central	Fécondi- té supé- rieure	Longévi- té supé- rieure	Immigra- -tion ex- terne su- périeure	Popula- tion maxi- male
Les âgés (en milliers)									
60 ans et plus	2.619,067	3.335,7	2.765,4	3.206,0	3.355,0	3.374,0	3.659,9	3.504,0	3.839,2
70 ans et plus	1.580,1	2.156,6	1.653,5	2.817,6	2.167,2	2.177,7	2.438,7	2.246,8	2.537,5
80 ans et plus	694,7	1.067,2	718,0	1.042,9	1.071,1	1.075,2	1.276,1	1.099,3	1.313,5
90 ans et plus	124,2	243,0	127,2	239,2	243,7	244,4	320,9	248,1	327,5
Les plus âgés en p.c. de la population totale									
60 ans et plus	32	35	29	33	32	30	34	32	32
70 ans et plus	19	22	17	22	21	20	23	20	21
80 ans et plus	8	11	7	11	10	10	12	10	11
90 ans et plus	1	3	1	2	2	2	3	2	3
L'intensité du vieillissement (80 ans et +) (60 ans et +) x100	27	32	26	33	32	32	35	31	34
La part des femmes (en %)									
dans les 60 ans et +	56	55	56	55	55	55	53	55	52
dans les 80 ans et +	66	63	66	64	63	63	57	63	57
L'âge moyen de la population	44,4	46,1	42,5	45,1	44,6	43,2	45,6	44,2	43,9

Le nombre de personnes âgées serait significativement supérieur en 2050 dans les variantes faisant intervenir une longévité supérieure, ou conduisant à une population maximale, 3.660.000 à 3.839.000 personnes de plus de 60 ans en 2050 contre 3.355.000 dans le scénario central. Il est significativement inférieur dans les variantes faisant intervenir une longévité inférieure, ou conduisant à une population minimale, respectivement 2.765.000 à 2.619.000 personnes de plus de 60 ans en 2050. Si la variante de fécondité supérieure testée ne conduit pas encore en 2050 à un nombre de personnes de 60 ans et plus significativement différent du scénario central, la variante d'immigration externe supérieure rappelle que si les migrants sont généralement jeunes, eux aussi vieillissent et à terme grossissent les rangs des âgés.

L'âge moyen de population en 2050 serait le plus accentué dans les variantes simples d'immigration inférieure, longévité supérieure, fécondité inférieure, respectivement 45,1 - 45,6 - 46,1 ans contre 44,6 ans dans le scénario central.

Le vieillissement est un processus complexe et multidimensionnel qui implique des changements physiologiques, psychologiques et sociaux. Ces changements sont influencés par des facteurs génétiques, environnementaux et comportementaux. L'étude de la structure intrinsèque des âgés vise à comprendre comment ces différents aspects interagissent et contribuent à la santé et au bien-être des personnes âgées.

Les recherches récentes ont souligné l'importance de l'adaptation et de la résilience dans le processus de vieillissement. Les individus qui réussissent à maintenir un bon état de santé et un haut niveau de fonctionnement cognitif et émotionnel malgré les défis du vieillissement sont considérés comme ayant une structure intrinsèque robuste. Ces personnes ont souvent des ressources personnelles, sociales et environnementales qui leur permettent de faire face efficacement aux changements et aux stress liés à l'âge.

En outre, il est important de reconnaître que le vieillissement n'est pas uniforme. Les expériences et les trajectoires de vie varient considérablement d'un individu à l'autre. Certaines personnes peuvent éprouver des difficultés plus importantes que d'autres, ce qui peut être dû à une combinaison de facteurs, y compris des antécédents médicaux, des conditions de vie et des ressources personnelles limitées.

Par conséquent, une approche personnalisée et holistique est essentielle pour soutenir le vieillissement en bonne santé. Cela implique de prendre en compte les besoins et les préférences uniques de chaque individu, ainsi que de promouvoir des interventions et des supports adaptés à leur situation. En favorisant l'autonomie, l'engagement social et l'accès à des services de soutien, nous pouvons aider à améliorer la qualité de vie et la structure intrinsèque des personnes âgées.

Evolution de diverses populations à comportements constants de 1991

Prise en compte de taux de scolarité, d'activité, de pensionnement

Le chapitre 3 a donné, entre autres, les **évolutions des grands groupes d'âge** (jeunes, actifs potentiels, âgés) et leurs rapports respectifs par l'approche des coefficients de dépendance. Le nombre de jeunes en diminution pose question pour l'emploi dans l'enseignement. L'accroissement du nombre d'âgés associé à une réduction du nombre de personnes d'âge actif devrait entraîner à la fois une hausse des dépenses de pensions et de santé, et une réduction du nombre d'actifs susceptibles de financer ces dépenses, ce qui pose question cette fois pour le financement de la Sécurité sociale.

Cependant, il y a des scolarisés au-delà de 19 ans, des actifs de moins de 20 ans et de plus de 59 ans, des pensionnés de moins de 60 ans. Afin de conserver l'approche d'étude isolée de la variable démographique, les Perspectives de population ont été multipliées par les **taux de scolarité, d'activité, de pensionnement observés en 1991**. On aura dans le tableau 11 ci-après un aperçu de la valeur de ces taux :

TABLEAU 11

Taux de scolarité, d'activité, de pensionnement de 1991 (en %)

Taux de scolarité											
	2 ans	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	24 ans					
Garçons	22,04	99,27	98,83	97,88	46,40	7,41					
Filles	22,36	99,58	98,80	98,20	48,55	5,08					
Taux d'activité											
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et +
Hommes	9,8	61,3	93,6	95,9	95,7	94,4	92,9	80,5	50,5	18,2	1,9
Femmes	8,3	60,7	80,2	74,47	70,6	61,7	49,9	31,7	17,5	3,7	0,5
Taux de pensionnement											
	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et +				
Hommes	0,3	0,6	1,1	8,3	31,5	69,0	96,9				
Femmes	0,2	0,4	1,7	7,5	19,6	54,5	78,8				

Source : Bureau du Plan à partir des données des Ministères communautaires chargés de l'enseignement, et de l'I.N.S., Enquête sur les Forces de Travail. A noter que les taux de scolarité ont été appliqués âge par âge.

Dans le scénario central

Le tableau 12 donne l'impact de la multiplication par ces divers taux des résultats du scénario central des Perspectives 1992-2050.

TABLEAU 12

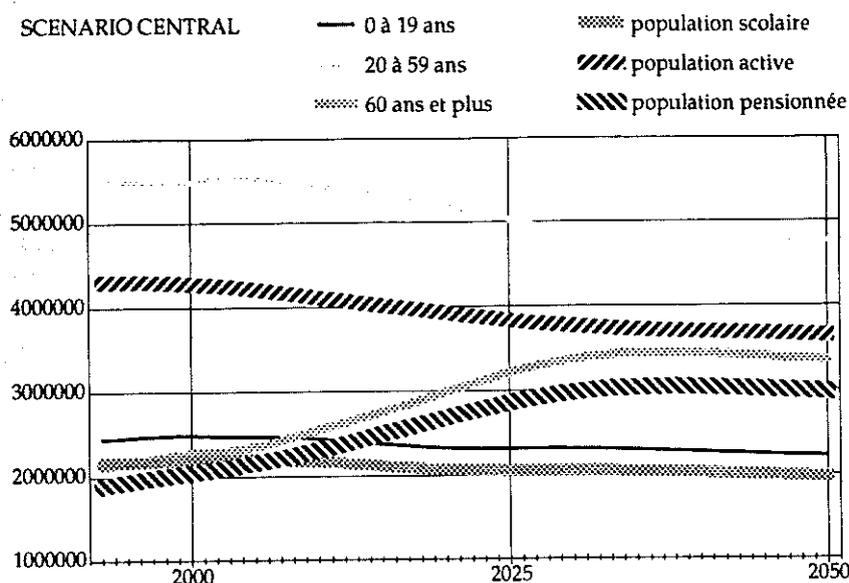
Populations scolaire, active, pensionnée de 1992 à 2050 - à taux constants de 1991 - Scénario central des Perspectives 1992-2050

	1992	2000	2010	2020	2030	2040	2050
Population							
0 à 19 ans	2.451.278	2.486.025	2.444.338	2.332.031	2.315.003	2.276.005	2.225.550
20 à 59 ans	5.479.574	5.489.919	5.432.825	5.205.949	4.898.681	4.805.997	4.769.093
60 ans et plus	2.091.145	2.279.954	2.552.160	2.988.204	3.368.066	3.430.956	3.354.967
Populations à taux constants de 1991							
Population scolaire	2.182.224	2.196.766	2.176.528	2.071.959	2.055.486	2.026.163	1.977.537
Population active	4.295.381	4.279.097	4.117.214	3.926.898	3.769.080	3.699.294	3.649.520
Population pensionnée	1.858.193	2.044.956	2.311.511	2.686.393	2.981.761	3.040.161	2.982.438

Les populations scolaire, active et pensionnée sont inférieures aux populations démographiques correspondantes. Elles en représentent respectivement environ 89 %, 77 %, 89 %; cela peut varier légèrement dans le temps, comme illustré dans le graphique 5 ci-après.

GRAPHIQUE 5

Populations scolaire, active et pensionnée -à taux de 1991



Avec l'impact de la seule évolution démographique, il faut le souligner encore, la **population scolaire**, sous l'effet de la reprise des naissances, léger "baby-boom", observée depuis 1986, devrait augmenter jusqu'au **maximum de 2.201.567** en 2003 pour ensuite redescendre à 1.977.537 en 2050 soit une baisse de 9,4 % par rapport à 1992. La **population active**, vu le poids plus grand des taux d'activité aux âges jeunes, devrait diminuer dès après un **maximum de 4.305.777** en 1994 pour atteindre 3.649.520 en 2050, soit une baisse de 15 % par rapport à 1992. La **population pensionnée** croîtrait jusqu'au **maximum de 3.044.806** en 2038 pour ensuite redescendre à 2.982.438 en 2050, soit une hausse de 60,5 % par rapport à 1992.

Dans les variantes

Le tableau 13 présente les effets des diverses variantes sur ces trois populations, en utilisant toujours les taux de scolarité, d'activité, de pensionnement de 1991. Ainsi l'hypothèse de **fécondité supérieure**, soutiendrait la population scolaire au-dessus du niveau actuel (à quoi s'ajouterait bien sûr l'effet de la hausse spontanée des taux de scolarité), ferait croître de manière importante la population active (+8,0 % en 2050 par rapport au scénario central), et de manière légère la population pensionnée comparée à celle du scénario central. L'hypothèse de **longévité supérieure** aurait bien sûr un impact faible sur la population scolaire, modéré sur la population active, important sur la population pensionnée plus on s'avance dans le temps (+9,5 % en 2050 par rapport au scénario central). L'hypothèse de **migrations externes supérieures** a un impact continu assez soutenu sur la population scolaire pendant toute la période (et de +8,6 % en 2050 par rapport au scénario central), un impact assez important sur la population active mais moins important en fin de période que celui du scénario de fécondité supérieure (+7,0 % en 2050 par rapport au scénario central), et bien sûr à terme un impact sérieux sur la population pensionnée (+4,6 % par rapport au scénario central).

TABLEAU 13

Populations scolaire, active, pensionnée à taux de scolarité, activité, pensionnement constants de 1991 à partir des variantes des Perspectives démographiques 1992-2050

	2000	2010	2020	2030	2040	2050
Population scolaire (1992 = 2.182.224)						
Population minimale	2.151.462	2.009.188	1.829.264	1.742.781	1.621.310	1.508.765
Fécondité inférieure	2.166.862	2.058.814	1.912.505	1.860.149	1.774.424	1.698.107
Longévité inférieure	2.194.910	2.168.777	2.058.062	2.035.020	1.997.978	1.941.305
Migrations externes moindres	2.183.078	2.133.396	1.999.078	1.951.630	1.889.782	1.807.192
Scénario central	2.196.766	2.176.528	2.071.959	2.055.486	2.026.163	1.977.537
Fécondité supérieure	2.223.043	2.288.563	2.230.126	2.249.032	2.283.488	2.273.421
Longévité supérieure	2.197.170	2.179.170	2.076.484	2.062.430	2.036.102	1.990.841
Migrations externes supérieures	2.210.502	2.219.653	2.144.812	2.159.274	2.162.478	2.147.434
Population maximale	2.237.600	2.335.251	2.310.604	2.364.848	2.437.819	2.469.088
Population active (1992 = 4.295.381)						
Population minimale	4.247.170	4.025.710	3.733.170	3.439.740	3.233.810	3.034.010
Fécondité inférieure	4.278.490	4.112.620	3.876.650	3.640.020	3.493.170	3.354.330
Longévité inférieure	4.273.290	4.100.080	3.896.140	3.723.640	3.636.730	3.567.990
Migrations externes moindres	4.253.650	4.047.110	3.812.820	3.610.560	3.494.410	3.395.670
Scénario central	4.279.100	4.117.210	3.926.900	3.769.080	3.699.290	3.649.520
Fécondité supérieure	4.279.640	4.121.290	3.972.890	3.893.210	3.900.810	3.942.120
Longévité supérieure	4.285.230	4.133.090	3.951.520	3.801.330	3.739.730	3.698.590
Migrations externes supérieures	4.304.550	4.187.140	4.040.950	3.927.870	3.904.620	3.903.930
Population maximale	4.311.270	4.207.360	4.112.420	4.087.090	4.153.050	4.256.450
Population pensionnée (1992 = 1.858.193)						
Population minimale	1.992.850	2.153.180	2.398.570	2.551.040	2.472.890	2.321.780
Fécondité inférieure	2.044.720	2.310.440	2.683.510	2.975.600	3.028.530	2.957.730
Longévité inférieure	1.999.850	2.177.020	2.444.680	2.624.310	2.576.470	2.463.340
Migrations externes moindres	2.038.100	2.288.060	2.640.350	2.908.060	2.935.770	2.845.480
Scénario central	2.044.960	2.311.510	2.686.390	2.981.760	3.040.160	2.982.440
Fécondité supérieure	2.045.130	2.312.540	2.689.200	2.987.840	3.051.470	3.006.320
Longévité supérieure	2.066.520	2.369.890	2.792.280	3.145.880	3.269.160	3.265.880
Migrations externes supérieures	2.051.790	2.335.000	2.732.290	3.055.290	3.144.340	3.119.520
Population maximale	2.073.570	2.394.790	2.842.320	3.228.530	3.390.950	3.437.540

D'autres facteurs peuvent influencer ces populations

L'objet ici est d'appréhender la portée des facteurs de type démographique comme il a été dit. Néanmoins, d'autres facteurs peuvent bouger. Ceci peut être illustré à titre d'exemple en appliquant à la population d'âge actif du scénario central des Perspectives 1992-2050 les taux d'activité variables retenus dans l'exercice MALTESE qui optent pour un maintien de l'activité des hommes jusqu'à 40 ans, une progression encore marquée de l'activité des femmes à ces âges, et au-delà, une reprise d'activité tant pour les hommes que pour les femmes (cfr. M. Englert et al., 1994, op.cit.).

TABLEAU 14

De la population d'âge actif à la population active - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050 - en milliers

	1991	2010	2030	2050
Population d'âge actif (20 à 59 ans)	5.464,6	5.432,8	4.898,7	4.769,1
Population active à taux constants de 1991	4.284,7	4.117,2	3.769,1	3.649,5
Population active à taux variables	4.284,7	4.347,2	4.118,4	4.124,3

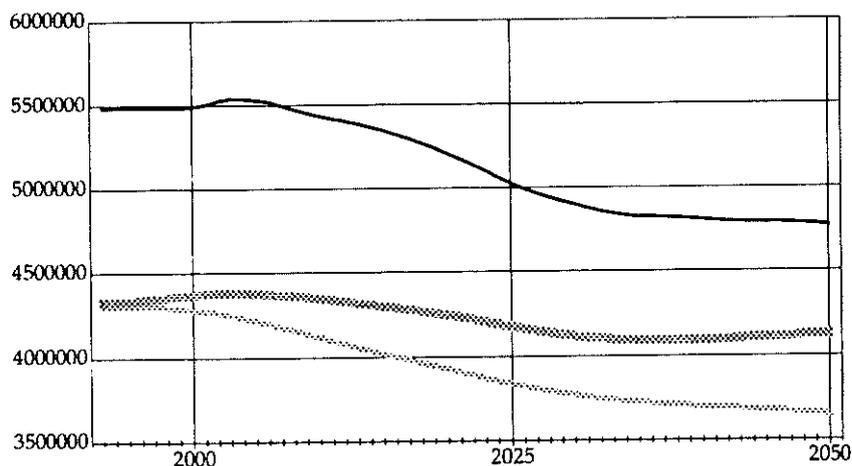
Le tableau 14 reprend la population d'âge actif, définie ici par les 20 à 59 ans ; elle atteindrait son maximum en 2003 comme signalé au point 3. La population active à taux d'activité constants, qui fait intervenir les taux les plus importants sur les âges centraux de la vie active, atteindrait déjà ce maximum en 1994. Une hypothèse d'accroissements de taux comme retenus par le Bureau du Plan, permettrait de soutenir le niveau de la population active jusqu'en 2004 (avec 4.375.900 unités); après cela la population active diminuerait.

La population active va donc à terme diminuer. Cependant, si, entre 1991 et 2050, la population d'âge actif devrait diminuer de 13 % et la population active à taux d'activité de 1991 de 15 %, la population active construite avec des taux d'activité variables comme retenus dans l'exercice MALTESE ne devrait diminuer elle que de 4 % après un creux de près de 5 % en 2037. Ces conclusions se lisent également dans le graphique 6 ci-dessous.

GRAPHIQUE 6

De la population d'âge actif à la population active

- population d'âge actif
- population active à taux de 1991
- *** population active à taux variables



La structure des générations et son incidence sur le financement des pensions

Du coefficient de dépendance au taux implicite de financement des pensions

La notion de **coefficient de dépendance des âgés**, de nature purement démographique rapportant le groupe des 60 ans et plus à celui des 0 à 19 ans peut donc être améliorée - cfr. chapitre 4 - en **rapportant les pensionnés aux actifs, à taux constants de 1991**. On peut aller plus loin en **rapportant les pensionnés aux actifs occupés**.

Enfin, on peut exprimer ce dernier rapport d'une manière plus financière en multipliant le nombre de pensionnés par la pension moyenne en 1991 (381.461 francs) et le nombre d'actifs occupés par la rémunération moyenne en 1991 (1.223.507 francs). On obtient alors un **rapport entre la masse des pensions et la masse des rémunérations** qui est en quelque sorte un **taux implicite global** en pourcentage de ce qu'il faudrait prélever sur les rémunérations pour financer entièrement les pensions sans compter donc aucune intervention de soutien de l'Etat (ce taux était de 15 % en 1991).

Il faut rappeler que dans cet exercice qui vise à analyser la seule incidence de l'évolution démographique, tous les facteurs autres sont figés sur la situation de 1991.

Dans le scénario central

Le tableau 15 donne la **série des rapports de "dépendance"** pour le scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050.

TABLEAU 15

Divers rapports entre bénéficiaires potentiels et cotisants potentiels en matière de pensions - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050

		1993	2000	2010	2020	2030	2040	2050
<u>(60 ans et +)</u> (20 à 59 ans)	x100	39	42	47	57	69	71	70
<u>pensionnés</u> actifs	x100	44	48	56	68	79	82	82
<u>pensionnés</u> actifs occupés	x100	49	54	63	77	89	92	92

Le groupe des actifs étant proportionnellement plus restreint par rapport aux 20 à 59 ans que le groupe des pensionnés ne l'est par rapport au groupe des plus de 60 ans, le coefficient de dépendance dans cette définition est plus important que dans la version purement démographique. Le rapport des pensionnés aux seuls actifs occupés augmente encore bien sûr cette charge. De 49 pensionnés pour 100 actifs occupés en 1993, il y en aurait 63 en 2010, 89 en 2030 et 92 en 2050, soit 88 % en plus.

Le tableau 16 reprend la valeur du rapport entre la masse des pensions et la masse des rémunérations dans le même scénario central.

TABLEAU 16

Rapport entre la masse des pensions et la masse des rémunérations (taux d'activité et de pensionnement, niveaux de pensions et de rémunérations de 1991) - Scénario central des Perspectives 1992-2050

		1993	1995	2000	2005	2010	2015	2020
<u>masse des pensions</u> masse des rémunérations	x100	15	16	17	18	20	22	24
Accroissements sur 5 ans		-	+1 ^a	+1	+1	+2	+2	+2
		2025	2030	2035	2040	2045	2050	
<u>masse des pensions</u> masse des rémunérations	x100	26	28	28	29			29
Accroissements sur 5 ans		+2	+2	0	+1	0	0	

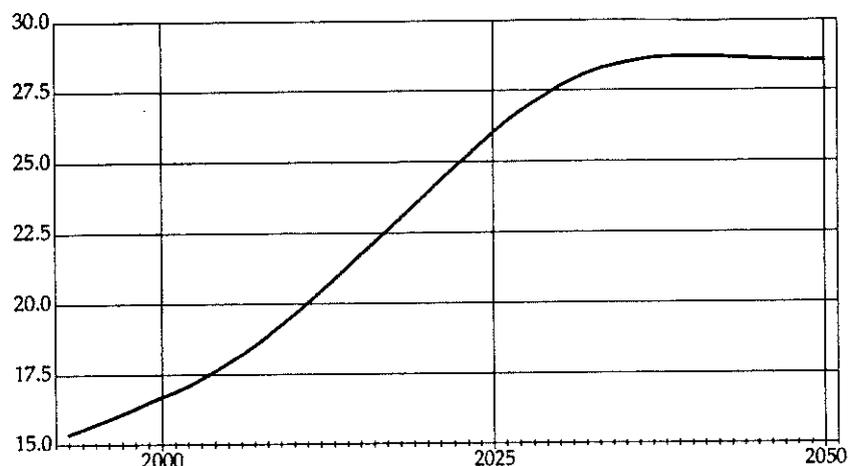
a. sur 2 ans

Le tableau 16 confirme les premières conclusions du tableau 6. Sur une base strictement démographique, jusqu'en 2005, il faudrait prélever, tous les cinq ans, 1 % de plus sur les rémunérations pour financer les pensions. De 2005 à 2030, le prélèvement serait de 2 % en plus tous les cinq ans. Il y aurait encore une légère hausse pour atteindre un prélèvement global maximum de 28,72 % en 2040 soit près du double du niveau de 1993. Ensuite, ce prélèvement pourrait diminuer légèrement (28,55 % en 2050). Ceci est illustré dans le graphique 7 ci-après.

GRAPHIQUE 7

**Ratio entre la masse des pensions et la masse des rémunérations -
Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050**

en %



Dans les variantes

Le tableau 17 donne l'évolution du rapport entre la masse des pensions et la masse des rémunérations dans les variantes des Perspectives démographiques 1992-2050.

TABLEAU 17

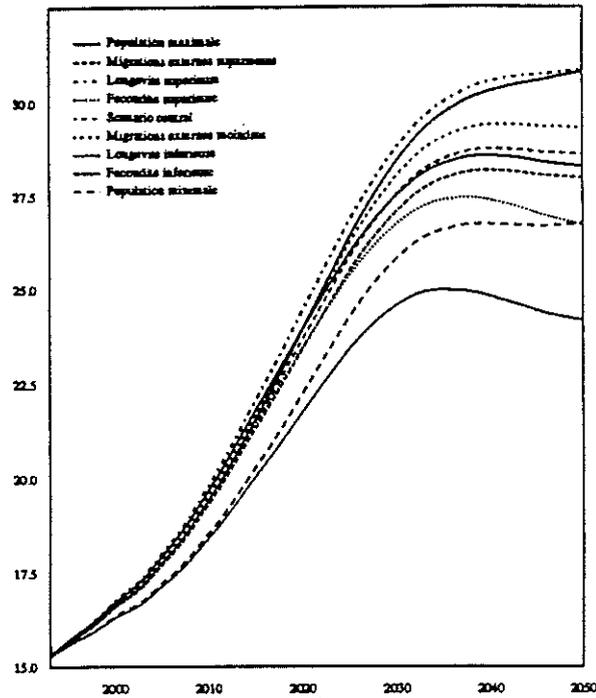
**Rapport entre la masse des pensions et la masse des rémunérations
(taux d'activité et de pensionnement, niveaux de pensions et de
rémunérations de 1991) - Variantes des Perspectives démographiques
1992-2050 - en %**

	1993	2000	2010	2020	2030	2040	2050
Population minimale	15	16	19	22	26	27	27
Fécondité inférieure	15	17	19	24	28	30	31
Longévité inférieure	15	16	18	22	25	25	24
Migrations externes moindres	15	17	20	24	28	29	29
Scénario central	15	17	19	24	28	29	29
Fécondité supérieure	15	17	19	23	27	27	27
Longévité supérieure	15	17	20	24	29	31	31
Migrations externes supérieures	15	17	19	23	27	28	28
Population maximale	15	17	20	24	27	29	28

Le taux implicite de financement des pensions serait alourdi dans les variantes de longévité supérieure et fécondité inférieure (31 en 2050 contre 29 dans le scénario central), allégé dans les variantes de fécondité supérieure (27), population maximale (28) et population minimale (27) et tout particulièrement dans la variante de longévité inférieure (24). Le graphique 8 ci-après illustre le tableau 17 précisant les cheminements spécifiques dans les diverses variantes.

GRAPHIQUE 8

Ratio entre la masse des pensions et la masse des rémunérations dans les variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 - en %



L'impact de l'évolution démographique seule sur les dépenses sociales

Les chapitres précédents ont décrit ce que pourrait être l'évolution de la population dans son ensemble et dans sa structure par grands groupes d'âges, au travers du scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050 et de variantes y associées. Le chapitre 5 a dépassé la notion purement démographique de coefficient de dépendance, pour se rapprocher d'un rapport plus vrai entre pensionnés et actifs occupés, et de là dégager les évolutions possibles du rapport de la masse des pensions à la masse des rémunérations; tout ceci cependant en maintenant constants les valeurs de taux d'activité, de pensionnement et les montants moyens de rémunération et de pension, afin de saisir l'impact isolé des évolutions démographiques.

Le vieillissement, une préoccupation pour les systèmes de santé et de pension

La question la plus préoccupante que soulève à première vue l'évolution démographique probable est en effet la forte croissance que le groupe des âgés va connaître de 2005 à 2035 alors même que le nombre d'actifs diminuera. Parmi les âgés, les grands âgés occuperont une part de plus en plus importante. **Quelles seront dès lors les conséquences du vieillissement démographique sur certaines dépenses sociales, à priori liées davantage au groupe des âgés comme la santé et les dépenses de pension ?**

Mais les changements démographiques concernent tous les âges

Les autres classes d'âge connaîtront cependant aussi de profonds changements. Ainsi, la diminution marquée du nombre de jeunes devrait entraîner une baisse des dépenses qui leur sont destinées : allocations familiales, enseignement, etc... Quelle pourrait en être l'ampleur, et finalement quel serait l'impact de l'évolution démographique sur l'ensemble des dépenses sociales ?

Intérêt dès lors de se pencher sur la distribution par âge de toutes les dépenses sociales

Ce chapitre va renouveler un exercice qui avait été élaboré pour la première fois en 1981, à partir des données de 1977¹. La démarche, simple, vise à déterminer par classe d'âge l'ampleur des diverses catégories de dépenses à caractère social confiées au secteur public pour une année déterminée, cette fois 1988, et à les calculer par tête dans chacune de ces classes en les divisant par la population correspondante de 1988 (il ne s'agit donc pas d'un montant par bénéficiaire, mais d'une dépense moyenne par individu de cette classe). On obtient ainsi des poids qui affectent les individus de chaque classe d'âge pour chacun des systèmes particuliers de dépenses. En appliquant cette grille de poids aux Perspectives démographiques, on peut alors mesurer quelle pourrait être l'incidence spécifique des évolutions de population sur les divers systèmes pris séparément ou totalisés, tous autres facteurs (comportements, coûts, législation, ...) restant constants, il faut le rappeler - voir point 6.2.

6.1 Les montants moyens de dépenses sociales par personne et par classe d'âge en 1988

Les dépenses retenues

Les dépenses sociales retenues sont :

- les dépenses de santé pour lesquelles on ne se limite pas aux soins de santé au sens strict, mais auxquelles on ajoute les indemnités pour incapacité temporaire de travail, invalidité, accidents du travail, maladies professionnelles et handicapés,
- les prestations liées à la naissance où l'on inclut aussi les dépenses liées à la maternité et au repos d'accouchement, afin de pouvoir les rapporter aux enfants de 0 (à 4) an(s) par la suite,
- les allocations familiales,
- les institutions de garde d'enfants,
- l'enseignement,
- le chômage et les autres aspects de la politique de l'emploi (formation

1. Voir M. Lambrecht, "Structure de la population et dépenses sociales (de 1977 à 2000)", in "Bilan et Avenir des politiques sociales", Bureau du Plan, Bruxelles, 1981, Tome 1, pp.127 à 163.

et réadaptation professionnelles, prépensions, mise au travail des chômeurs par les pouvoirs publics, etc...,

- les pensions, tant du secteur privé que du secteur public.

La méthodologie

La méthodologie est toujours la même que celle développée précédemment pour ventiler les divers types de dépenses par classes d'âges, à partir des publications ou directement par contacts avec les administrations concernées (voir M. Lambrecht, 1981, op.cit.). Les dépenses reprises ne sont sans doute pas exhaustives : elles couvrent essentiellement les prestations ou les dépenses courantes, les plus conséquentes et les plus faciles à relier à l'âge, en excluant les dépenses de fonctionnement et investissements des administrations concernées. Pour la ventilation par âge des soins de santé au sens strict, on a dû, en l'absence de données belges suffisamment exhaustives, à nouveau utiliser une enquête française, de 1980-1981 cette fois.

Les dépenses de santé au sens strict

Les dépenses de soins de santé ont été ventilées par âge au moyen de poids relatifs par âge pour divers types de débours que l'on a pu dégager de la dernière enquête santé disponible et réalisée par l'I.N.S.E.E. en 1980-1981 et qu'il peut être intéressant de reproduire ici pour l'information qu'ils apportent (cfr. tableau 18).

TABLEAU 18

Poids relatif de chaque classe d'âge pour diverses consommations médicales
obtenus en rapportant la consommation moyenne des individus de chaque classe d'âge à la consommation moyenne de l'ensemble de la population - Enquête-santé 1980-1981 de l'I.N.S.E.E.

	Généralistes	Spécialistes non-radiologues	Séances de radiologie	Auxiliaires médicaux	Pharmacie et appareils	Dentistes	Prévention
0 an	2,14	3,35	0,90	0,37	0,73	0,01	8,65
1 à 2 ans	1,46	1,50	0,62	0,28	0,59	0,01	2,70
3 à 4 ans	1,11	1,05	0,35	0,20	0,51	0,11	0,85
5 à 9 ans	0,79	0,71	0,38	0,74	0,39	0,90	0,95
10 à 14 ans	0,61	0,66	0,37	0,88	0,35	1,50	0,88
15 à 19 ans	0,55	0,50	0,65	0,37	0,34	1,24	0,72
20 à 29 ans	0,70	0,96	1,04	0,49	0,54	1,35	1,00
30 à 39 ans	0,74	1,13	1,17	0,72	0,67	1,25	0,98
40 à 49 ans	0,82	1,10	1,23	1,17	1,06	0,87	1,14
50 à 59 ans	1,04	0,95	1,17	1,25	1,45	1,22	0,87
60 à 69 ans	1,47	1,14	1,74	1,94	2,15	0,57	0,84
70 à 79 ans	2,13	1,10	1,49	2,36	2,73	0,40	0,58
80 ans et +	2,41	1,53	0,78	2,52	2,64	0,57	0,39
Tous âges	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00

Source : Alain Charraud et Pierre Mormiche "Enquête-santé 1980-1981, Tableaux détaillés", I.N.S.E.E., Archives et documents n° 126 (édition rectifiée), avril 1986 et calculs Bureau du Plan

Les dépenses belges pour les consommations médicales correspondantes de 1988 ont été ventilées par classes d'âges à l'aide des poids du tableau 18 et de la population correspondante de cette année, puis sommées. Ensuite, c'est la totalité de la dépense belge de soins de santé qui a été ventilée, suivant la répartition de cette somme sur ces classes d'âge.

Les dépenses de santé au sens entendu ici

Outre les soins de santé, cette étude reprend diverses dépenses sous l'appellation santé comme annoncé plus haut. Le tableau 19 fournit la dépense moyenne par individu dans chaque classe d'âge pour chacune d'elle. La rubrique soins de santé est la plus conséquente. Les indemnités pour **invalidité** culminent en fin de vie active mais cessent lors du passage à la pension. Les dépenses pour **accidents du travail** sont plus importantes chez les jeunes, les dépenses pour **maladies professionnelles** augmentent avec l'âge.

TABLEAU 19

Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge pour la santé en 1988 - en francs

	Soins de santé	Incapacité temporaire de travail	Invalidité	Accidents du travail	Maladies professionnelles	Handicapés	Total
0 à 4 ans	22.861	-	-	-	-	-	22.861
5 à 9 ans	15.269	-	-	-	-	-	15.269
10 à 14 ans	15.326	343	2	61	121	260	16.113
15 à 19 ans	15.970	343	2	1.210	121	260	17.906
20 à 24 ans	24.734	3.996	414	5.949	67	452	35.612
25 à 29 ans	24.734	4.964	1.679	5.739	72	686	37.874
30 à 34 ans	28.496	4.476	3.383	4.791	145	1.018	42.309
35 à 39 ans	28.496	3.956	5.078	4.173	259	1.218	43.180
40 à 44 ans	32.520	3.597	7.454	3.525	433	2.107	49.636
45 à 49 ans	32.520	3.462	11.305	3.269	1.078	10.811	62.445
50 à 54 ans	34.642	2.711	17.443	2.545	2.309	3.632	63.282
55 à 59 ans	34.642	1.539	25.922	1.259	4.017	5.946	73.325
60 à 64 ans	48.731	401	23.177	244	6.020	8.223	86.796
65 à 69 ans	48.731	44	2.775	46	6.052	5.955	63.603
70 à 74 ans	51.716	-	-	26	4.418	4.895	61.055
75 à 79 ans	51.716	-	-	-	3.790	3.538	59.044
80 à 84 ans	46.160	-	-	-	2.985	1.351	50.496
85 à 89 ans	46.160	-	-	-	2.078	472	48.710
90 à 94 ans	46.160	-	-	-	1.224	290	47.674
95 à 99 ans	46.160	-	-	-	1.224	290	47.674

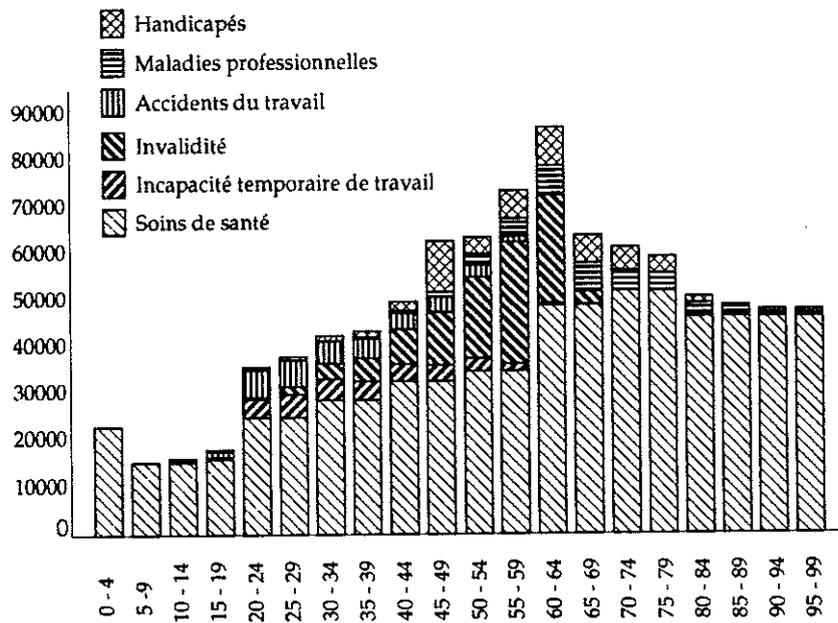
Les dépenses de soins de santé importantes aux tous premiers âges de la vie réaugmentent progressivement pour atteindre des maxima à l'âge de la retraite et dans la septantaine. Bien que construite sur les données françaises, cette évolution confirme des observations faites ici en Belgique : l'âge du passage à la retraite est une période de bouleversement, mais aussi semble-t-il les personnes procèdent aux examens et traitements

qu'elles avaient postposés pendant leur vie active. Après 80 ans, on recourt moins soi-même spontanément à des dépenses coûteuses, et les interventions sont limitées; à noter aussi que les grands âgés ont un revenu moyen moindre et des habitudes moins dispendieuses en matière de santé que leurs cadets.

Le graphique 9 donne l'image de l'importance relative des dépenses de soins de santé par tête dans chaque classe d'âge et y surajoute les autres dépenses sociales de "santé". L'adjonction des dépenses d'invalidité et de maladies professionnelles particulièrement en modifie le profil et relève singulièrement le coût des derniers âges de la vie active (les 55 à 64 ans).

GRAPHIQUE 9

Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge pour la santé en 1988



L'ensemble des dépenses sociales

Outre la dépense de santé, le tableau 20 reprend les autres dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge en 1988.

TABLEAU 20 Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge en 1988 - en francs

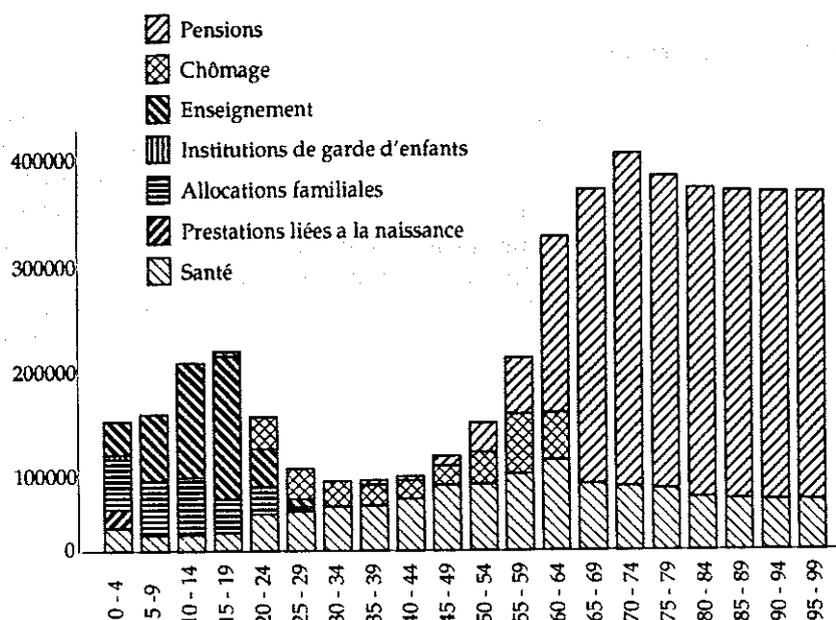
	Santé	Prestations liées à la naissance	Allocations familiales	Institutions de garde d'enfants	Enseignement	Chômage	Pensions	Total
0 - 4 ans	22.861	16.990	47.961	4.606	31.455	-	-	123.873
5 - 9 ans	15.269	-	51.971	-	63.201	-	-	130.441
10 - 14 ans	16.113	-	54.309	-	109.720	-	-	180.142
15 - 19 ans	17.906	-	31.383	-	137.422	5.014	-	191.725
20 - 24 ans	35.612	-	25.713	-	36.438	30.609	-	128.372
25 - 29 ans	37.874	-	3.762	-	7.600	29.122	-	78.358
30 - 34 ans	42.309	-	-	-	-	24.124	-	66.433
35 - 39 ans	43.180	-	-	-	-	20.049	4.102	67.331
40 - 44 ans	49.636	-	-	-	-	17.518	4.102	71.256
45 - 49 ans	62.445	-	-	-	-	18.544	9.793	90.782
50 - 54 ans	63.282	-	-	-	-	31.011	27.187	121.480
55 - 59 ans	73.325	-	-	-	-	56.598	54.449	184.372
60 - 64 ans	86.796	-	-	-	-	44.725	167.234	298.755
65 - 69 ans	63.603	-	-	-	-	-	278.832	342.435
70 - 74 ans	61.055	-	-	-	-	-	315.455	376.510
75 - 79 ans	59.044	-	-	-	-	-	295.981	355.025
80 - 84 ans	50.496	-	-	-	-	-	293.372	343.868
85 - 89 ans	48.710	-	-	-	-	-	292.422	341.132
90 - 94 ans	47.674	-	-	-	-	-	292.422	340.096
95 ans et +	47.674	-	-	-	-	-	292.422	340.096

La dépense moyenne d'**allocations familiales** culmine pour la tranche des 10 à 14 ans : les barèmes des allocations sont à leur maximum et pratiquement tous les enfants en bénéficient. La dépense d'**enseignement** est à son maximum dans la tranche des 15-19 ans : les dépenses par élève (bénéficiaires, cette fois) sont plus élevées dans le secondaire supérieur et dans le supérieur, et la fréquentation scolaire est encore très élevée : d'où une moyenne par tête importante. La dépense moyenne d'**allocation de chômage** est importante chez les jeunes de 20 à 29 ans (taux de chômage élevés et allocations relativement plus élevées vu l'élévation du niveau des études); elle est à nouveau élevée de 50 à 54 ans pour une raison de chômage élevé, et de 55 à 64 ans en raison de la prise en compte ici des prépensions. Le montant moyen de **pension** est maximal dans la classe d'âge des 70 à 74 ans. Le niveau plus faible pour les 65 à 69 ans témoigne peut-être déjà de l'impact négatif de la détérioration de la conjoncture sur les revenus acquis. Chez les plus âgés, la pension moyenne est plus faible pour diverses raisons : carrière moins fructueuse que leurs proches cadets, rôle d'un plus grand nombre d'années forfaitaires, avantages moins étendus, moindre travail des femmes, etc...

Le graphique 10 aide à visualiser ces résultats.

GRAPHIQUE 10

Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge en 1988 - en francs



Les âges les plus coûteux :
les jeunes de 10 à 19 ans et
les plus de 60 ans

Le tableau 20 et le graphique 10 indiquent que les âges les plus coûteux sont en fait la première année, si on avait pu l'isoler, en raison des prestations liées à la naissance et des soins de santé, les 10 à 19 ans par le cumul des dépenses d'allocations familiales et d'enseignement - jusqu'à 191.725 francs par personne de 15 à 19 ans en 1988, et les plus de 60 ans, plus de 340.000 francs par personne au-delà de 65 ans en 1988 avec même un maximum de 376.510 francs pour les 70 à 74 ans. Même si l'âge d'or des retraités semble déjà derrière nous, comme l'annonçait déjà un article du Monde en 1990¹, ce sont les âgés qui seront les plus coûteux en raison de leurs pensions essentiellement. A l'intérieur du système de soins de santé moins coûteux que le système des pensions, leur poids relatif est conséquent aussi.

La classe d'âge la moins coûteuse est celle des 30-34 ans : dépenses de santé et de chômage modérées, aucune autre dépense relevée ici. Rappelons que les frais liés aux maternités sont répartis dans la classe des 0-4 ans.

Un rappel des données de
1977

Les personnes intéressées retrouveront en annexe l'équivalent du tableau 20 et du graphique 10 pour l'année 1977 donnant la dépense sociale moyenne par personne, par classe d'âge et système, ainsi qu'une comparaison entre les deux années.

1. Voir : Marc Ambroise - Rendu - "L'argent des vieux" - Monde 24.02.1990.

6.2 L'évolution de la dépense sociale sous l'effet de la seule variation démographique

Dans le scénario central

Le tableau 21 fournit, en première colonne, pour chacune des classes d'âge la valeur de la dépense sociale totale observée en 1993 (à partir de la distribution des montants moyens de dépense par classe d'âge de 1988 puisqu'on n'a pas de statistiques par âge complètes plus récentes). Il indique ensuite quelle pourrait être l'évolution en indice de la dépense pour chacune de ces classes par rapport à 1993; ceci s'obtient par multiplication de la dépense sociale moyenne pour chaque système pour chaque classe d'âge en 1988 (cfr. tableau 20) par l'évolution de la population de la classe d'âge correspondante dans le scénario central des Perspectives démographiques, et sa mise en indices.

TABLEAU 21

Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par classe d'âge - A prix et contexte constants de 1988 - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050

	1993 en milliards de francs	en indices, 1993 = 1.0000					
		2000	2010	2020	2030	2040	2050
0 - 4 ans	78,9	0.9916	0.9092	0.9112	0.8977	0.8631	0.8632
5 - 9 ans	80,0	<u>1.0745</u>	0.9964	0.9616	0.9765	0.9366	0.9231
10 - 14 ans	113,2	0.9918	<u>1.0193</u>	0.9430	0.9474	0.9369	0.9054
15 - 19 ans	119,7	1.0035	<u>1.0597</u>	0.9908	0.9607	0.9778	0.9434
20 - 24 ans	89,5	0.8827	0.8884	<u>0.9125</u>	0.8492	0.8546	0.8477
25 - 29 ans	60,2	0.8432	0.7849	<u>0.8258</u>	0.7741	0.7501	0.7631
30 - 34 ans	52,2	<u>0.8976</u>	0.7544	0.7558	<u>0.7756</u>	0.7211	0.7239
35 - 39 ans	50,5	1.0357	0.8448	0.7864	<u>0.8252</u>	0.7754	0.7504
40 - 44 ans	50,4	1.0843	<u>0.9950</u>	0.8448	0.8458	<u>0.8687</u>	0.8094
45 - 49 ans	59,1	1.1002	1.1844	0.9800	0.9159	<u>0.9624</u>	0.9074
50 - 54 ans	65,2	1.3078	1.4386	<u>1.3323</u>	1.1433	1.1482	<u>1.1826</u>
55 - 59 ans	103,2	0.9654	1.2701	1.3744	1.1529	1.0855	<u>1.1443</u>
60 - 64 ans	163,9	0.9381	1.1591	1.2853	<u>1.2052</u>	1.0478	1.0591
65 - 69 ans	172,2	1.0157	0.9574	1.2682	1.3896	1.1843	1.1270
70 - 74 ans	161,9	1.1252	1.1144	1.4043	1.5873	<u>1.5159</u>	1.3393
75 - 79 ans	92,2	1.5190	1.6176	1.5919	2.1603	2.4258	2.1095
80 - 84 ans	72,9	0.8327	1.3629	1.4264	1.8743	2.1978	<u>2.1572</u>
85 - 89 ans	37,3	1.1435	1.5584	1.7955	1.8996	2.6956	3.1533
90 - 94 ans	12,3	1.3407	1.3812	2.4647	2.8099	3.9601	4.9249
95 ans et +	2,1	1.6175	2.5460	4.0953	5.4695	6.5952	9.8950

Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par classe d'âge

On va retrouver dans les classes d'âge jeunes d'abord, et dans les suivantes par après l'effet de la légère reprise des naissances observée depuis

quelques années mais qui ne devrait pas perdurer d'après les Perspectives démographiques (cfr. chiffres en gras soulignés).

A cette exception près, les générations nées en moins grand nombre après 1965 vont peser de moins en moins sur la dépense sociale. On voit ainsi la progression de la cohorte née de 1965 à 1969 (les 30-34 ans en 2000, 40-44 ans en 2010, etc.), soulignée. Au-dessus de cette ligne, les classes d'âge (suivies horizontalement cette fois) coûtent de moins en moins cher en avançant dans le temps, par amaigrissement des effectifs. En-dessous, c'est le contraire. Et ceci est particulièrement vrai pour les classes d'âge élevés : de 1993 à 2050, la dépense sociale se multiplierait par 3 pour les 85 à 89 ans, par 5 pour les 90 à 94 ans, par 10 pour les 95 ans et +. Mais on voit les générations qui se sont succédées avec un volume toujours plus grand jusqu'en 1965 disparaître progressivement : il n'y a plus que trois classes d'âge concernées en 2050, celles qui sont âgées de 85 ans et plus. Les détails par classes de cinq ans d'âge ayant été analysés, on se penchera tant pour le scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050, que par la suite pour les variantes, sur deux types de tableaux plus synthétiques qui fournissent un impact de l'évolution démographique par grands groupes d'âge et par systèmes.

Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par grands groupes d'âge

Le tableau 22 donne l'incidence de l'évolution du scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050 sur la dépense sociale par grands groupes d'âge.

TABLEAU 22

Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par groupe d'âge - A prix et contexte constants de 1988 - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050

	1993 en milliards de francs	en indices, 1993 = 1.0000					
		2000	2010	2020	2030	2040	2050
0 - 19 ans	391,8	1.0120	1.0049	0.9550	0.9473	0.9345	0.9121
20 - 39 ans	252,5	0.9073	0.8271	0.8338	0.8113	0.7859	0.7822
40 - 59 ans	278,0	1.0956	1.2401	1.1823	1.0431	1.0336	1.0406
60 - 79 ans	590,1	1.0982	1.1559	1.3578	1.5051	1.4197	1.3115
80 ans et +	124,5	0.9891	1.4430	1.6842	2.0345	2.5946	2.8584
Tous âges	1.636,9	1.0393	1.1061	1.1779	1.2300	1.2343	1.2109

Le tableau 22 indique que l'évolution démographique après avoir poussé les dépenses pour les jeunes à la hausse jusqu'en 2006 (+1,4 %) sous l'effet de la récente remontée des naissances, les conduira à une diminution de 9 % d'ici à 2050, la reprise légère de fécondité (en-dessous de 2,1) et les migrations ne suffisant pas à compenser la diminution des cohortes en âge d'avoir des enfants. La diminution de ces dernières (les 20 à 39 ans) se reflète particulièrement dans la baisse des dépenses sociales qui leur seraient consacrées (-22 % de 1993 à 2050). Le passage des enfants du baby-boom dans la seconde partie de la vie active (les 40 à 59 ans) devrait gonfler les dépenses sociales pour cette tranche jusqu'à près de +25 % en

2012; après 2030, la dépense sociale pour ce groupe d'âge reviendrait à un niveau supérieur de 3 à 4 % à l'actuel. Par contre, la croissance du nombre de personnes âgées exercera une forte pression sur les dépenses sociales pour ces âges, si ce n'est **une baisse temporaire par rapport à 1993 pour les plus de 80 ans de 1997 à 2000** sous l'effet du creux des naissances de la guerre de 1914-1918. L'évolution démographique pourra faire croître la dépense sociale pour les 60 à 79 ans d'un **maximum de 51 % en 2031** pour revenir à +31 % en 2050 par rapport à aujourd'hui. L'accroissement du nombre des **plus de 80 ans** pourrait pousser constamment la dépense sociale pour ce groupe à la hausse jusqu'en **2049** jusqu'à presque la tripler par rapport au niveau actuel (x 2,86).

Sous ces diverses influences démographiques, la **dépense sociale totale** devrait augmenter continuellement jusqu'à un niveau de **124 % du niveau actuel en 2036** pour ensuite diminuer jusqu'au niveau de 2050 (121 % du niveau de 1993).

Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par système

Le tableau 23 donne l'incidence de l'évolution du scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050 sur la dépense sociale par système. Il faut rappeler qu'hormis la démographie, tous les autres facteurs sont clichés sur la situation de 1988; cette mise en garde est particulièrement nécessaire au niveau du chômage; pour le reste comportements, prix, législation peuvent changer mais d'une manière sans doute moins sensible.

TABLEAU 23

Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par système - A prix et contexte constants de 1988 - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050

	1993 en milliards de francs	en indices, 1993 = 1.0000					
		2000	2010	2020	2030	2040	2050
Prestations liées à la naissance	10,6	0.9916	0.9092	0.9112	0.8977	0.8631	0.8632
Allocations familiales	134,4	0.9945	0.9728	0.9404	0.9280	0.9112	0.8947
Institutions de gardes d'enfants	2,9	0.9916	0.9092	0.9112	0.8977	0.8631	0.8632
Enseignement	240,6	0.9935	1.0014	0.9540	0.9379	0.9319	0.9085
Chômage	179,4	0.9844	1.0430	1.0472	0.9665	0.9253	0.9309
Santé	455,6	1.0324	1.0805	1.1090	1.1098	1.0948	1.0774
Pensions	613,4	1.0895	1.2183	1.4133	1.5848	1.6262	1.5880
Dépense sociale totale	1.636,9	1.0393	1.1061	1.1779	1.2300	1.2343	1.2109

Les systèmes liés à l'enfance devraient voir leurs dépenses diminuer du seul fait du facteur démographique de 10 à 14 % d'ici 2050. On y observera cependant diverses légères augmentations dues à la dernière reprise des naissances ou à celle qui sera générée par ricochet quelque 20 ans plus tard : ainsi remontée à la hausse des primes de naissance de 2016 à 2024 et encore après 2046, des dépenses d'enseignement de 2001 à 2008 et de 2020 à 2033, etc... Le facteur démographique joue à la baisse sur le chômage

aussi, moins 7 % de dépenses sociales en moins d'ici 2050; mais de 1999 à 2016 il pourrait y avoir à nouveau une certaine pression sur le marché du travail (avec en 2016, un maximum de +5,32 % par rapport à 1993) par suite de l'arrivée des enfants de l'actuelle vague de reprise des naissances sur le marché du travail ; il y aurait une légère reprise aussi après 2041. La **dépense de santé** étant plus importante surtout à l'entour des âges de 55 à 64 ans, sera poussée à la hausse surtout au moment de l'arrivée massive des enfants du baby-boom à ces âges, avec un point culminant en 2025 de +11 % par rapport au niveau actuel; par après la pression démographique jouera moins jusqu'à ne plus entraîner qu'une hausse de 8 % en 2050 par rapport au niveau actuel. Par contre, la dépense de **pension**, sous l'incidence du facteur démographique, ne devrait cesser d'augmenter jusqu'en 2038 moment où elle pourrait avoir été accrue de 63 % par rapport à 1993; c'est le moment où le papy-boom jouera son plein effet. Par la suite, le niveau par rapport à aujourd'hui pourrait "redescendre" à + 59 % en 2050.

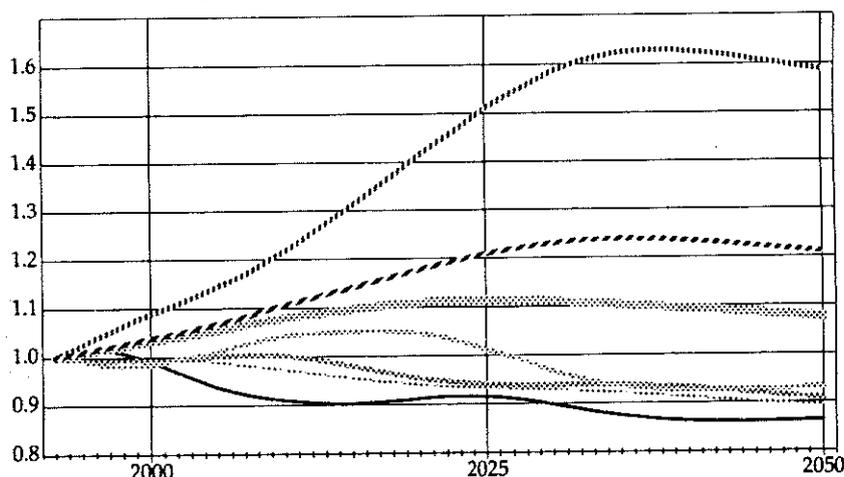
Le même exercice a été conduit pour le passé récent (années 1970-1990) avec les mêmes poids constants de dépense par âge, la seule variable étant la population, observée cette fois. Il en résulte que si les dépenses de santé et de pensions ont effectivement augmenté au rythme annuel moyen sur ces 20 ans de respectivement 5 % et 4,5 %, l'incidence annuelle moyenne de l'évolution démographique n'a été que de 0,31 % et 0,6 %. Ceci indique à suffisance le rôle et l'importance de multiples autres facteurs : évolution des prix, extension des bénéficiaires et des avantages, etc...

Le graphique 11 permet de visualiser ces conclusions dans leurs ampleurs respectives et leurs mouvements particuliers.

GRAPHIQUE 11

Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par système - A prix et contexte constants de 1988 - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050

— Prestations liées à la naissance Enseignement Pensions
..... Allocations familiales Chômage	--- Dépense sociale totale
— Institutions de gardes d'enfants Santé	



Rôle plus particulier du vieillissement dans cette évolution des dépenses sociales

Il est aussi possible de mesurer le rôle spécifique de la structure d'âge de la population, en fait de son vieillissement, dans l'impact que pourrait avoir l'évolution démographique future sur la dépense sociale.

Les seuls éléments variables dans cette approche sont en effet la population dans son volume et dans sa structure, celle-ci étant flanquée des poids que représentent les dépenses sociales par tête variables d'après les classes d'âge. En fait : la variation de la population x la variation de la "structure (pondérée)" = la variation de la dépense sociale.

TABLEAU 24

Rôle de la structure d'âge de la population dans la dépense sociale totale - en indices : 1993 = 1,0000 - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050

	2000	2010	2020	2030	2040	2050
Dépense sociale totale (1)	1.0393	1.1061	1.779	1.2300	1.2343	1.2109
Population totale (2)	1.0198	1.0365	1.0459	1.0510	1.0435	1.0271
Rôle de la structure d'âge (3 = 1/2)	1.0191	1.0672	1.1262	1.1704	1.1828	1.1790

Le tableau 24 montre l'influence prépondérante de la modification de la structure d'âge de la population. Si la population totale, sur la période considérée devrait augmenter d'un maximum de 5,1 % en 2030 par rapport à 1993, la structure d'âge pourrait pousser les dépenses sociales à la hausse pour un maximum de 18,3 % de 2039 à 2041. Les évolutions conjointes de la population totale et de la structure d'âge pourraient conduire la dépense sociale en 2036 à une hausse maximale de 24 % par rapport à 1993, comme déjà indiqué ci-avant.

Dans les variantes

Les trois tableaux suivants permettent de visualiser l'incidence des diverses variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 sur la dépense sociale par groupe d'âge (tableau 25), par système (tableau 26) et en termes de volume et de structure d'âge (tableau 27). On peut ainsi tester la sensibilité des hypothèses alternatives (exposées ci-avant au tableau 4, point 2.1) sur les dépenses sociales.

Les scénarios de population minimale et maximale bornent l'incidence possible de la seule évolution démographique sur la dépense sociale totale à horizon 2050 à une baisse de 4 % ou une hausse de 41 % par rapport à 1993 (contre + 21 % dans le scénario central). Les variantes concernant la longévité offrent évidemment des résultats contrastés par rapport au scénario central pour les dépenses des âgés. Les variantes de fécondité supérieure, longévité supérieure, migrations supérieures conduisent à une hausse similaire de la dépense sociale totale en 2050 : +27 à 28 % en 2050 par rapport à 1993 (contre + 21 % dans le scénario central - cfr. tableau 25), en agissant sur les divers systèmes en fonction de leur nature propre : et plus particulièrement sur les pensions surtout dans la variante de longévité supérieure : +73 % en 2050 (contre +59 % dans le scénario

central) et toutes trois de manière non négligeable sur la santé : de + 12 à + 14 % en 2050 par rapport à 1993 (contre + 8 % dans le scénario central).

TABLEAU 25

Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par groupe d'âge - A prix et contexte constants de 1988 - Variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 - en indices, 1993 = 1.0000

	2000	2010	2020	2030	2040	2050
Population minimale						
0 - 19 ans	0.9869	0.9249	0.8407	0.8004	0.7453	0.6935
20 - 39 ans	0.9009	0.8093	0.7787	0.7181	0.6678	0.6317
40 - 59 ans	1.0875	1.2141	1.1382	0.9836	0.9430	0.8977
60 - 79 ans	1.0774	1.0965	1.2509	1.3439	1.2259	1.1034
80 ans et +	0.9410	1.2509	1.3195	1.4872	1.7873	1.8605
Tous âges	1.0198	1.0435	1.0676	1.0695	1.0224	0.9582
Fécondité inférieure						
0 - 19 ans	0.9946	0.9485	0.8797	0.8552	0.8166	0.7816
20 - 39 ans	0.9071	0.8264	0.8083	0.7609	0.7238	0.7015
40 - 59 ans	1.0955	1.2394	1.1806	1.0398	1.0146	0.9861
60 - 79 ans	1.0980	1.1553	1.3563	1.5019	1.4141	1.3026
80 ans et +	0.9889	1.4426	1.6829	2.0316	2.5882	2.8376
Tous âges	1.0352	1.0925	1.1555	1.1988	1.1914	1.1547
Longévité inférieure						
0 - 19 ans	1.0110	1.0012	0.9485	0.9377	0.9213	0.8952
20 - 39 ans	0.9069	0.8256	0.8300	0.8045	0.7760	0.7687
40 - 59 ans	1.0929	1.2318	1.1689	1.0267	1.0127	1.0135
60 - 79 ans	1.0812	1.1094	1.2756	1.3834	1.2809	1.1743
80 ans et +	0.9429	1.2580	1.3350	1.5146	1.8311	1.9242
Tous âges	1.0288	1.0721	1.1161	1.1387	1.1155	1.0770
Migrations externes moindres						
0 - 19 ans	1.0051	0.9845	0.9208	0.8988	0.8709	0.8328
20 - 39 ans	0.9015	0.8113	0.8076	0.7743	0.7376	0.7218
40 - 59 ans	1.0903	1.2230	1.1531	1.0025	0.9814	0.9759
60 - 79 ans	1.0945	1.1434	1.3334	1.4661	1.3655	1.2418
80 ans et +	0.9872	1.4359	1.6674	2.0035	2.5432	2.7818
Tous âges	1.0344	1.0909	1.1507	1.1895	1.1793	1.1408
Scénario central						
0 - 19 ans	1.0120	1.0049	0.9550	0.9473	0.9345	0.9121
20 - 39 ans	0.9073	0.8271	0.8338	0.8113	0.7859	0.7822
40 - 59 ans	1.0956	1.2401	1.1823	1.0431	1.0336	1.0406
60 - 79 ans	1.0982	1.1559	1.3578	1.5051	1.4197	1.3115
80 ans et +	0.9891	1.4430	1.6842	2.0345	2.5946	2.8584
Tous âges	1.0393	1.1061	1.1779	1.2300	1.2343	1.2109
Fécondité supérieure						
0 - 19 ans	1.0279	1.0588	1.0298	1.0390	1.0553	1.0507
20 - 39 ans	0.9074	0.8277	0.8571	0.8604	0.8475	0.8629
40 - 59 ans	1.0957	1.2407	1.1840	1.0463	1.0513	1.0926
60 - 79 ans	1.0983	1.1565	1.3592	1.5082	1.4253	1.3202
80 ans et +	0.9892	1.4434	1.6855	2.0377	2.6007	2.8694
Tous âges	1.0431	1.1191	1.1999	1.2610	1.2775	1.2687

	2000	2010	2020	2030	2040	2050
Longévité supérieure						
0 - 19 ans	1.0123	1.0061	0.9571	0.9505	0.9391	0.9182
20 - 39 ans	0.9078	0.8285	0.8363	0.8152	0.7909	0.7887
40 - 59 ans	1.0980	1.2470	1.1927	1.0549	1.0474	1.0569
60 - 79 ans	1.1064	1.1775	1.3949	1.5579	1.4783	1.3685
80 ans et +	1.0038	1.4981	1.8025	2.2489	2.9699	3.4004
Tous âges	1.0441	1.1200	1.2035	1.2697	1.2896	1.2798
Migrations externes supérieures						
0 - 19 ans	1.0189	1.0254	0.9892	0.9958	0.9980	0.9912
20 - 39 ans	0.9131	0.8427	0.8600	0.8485	0.8344	0.8424
40 - 59 ans	1.1010	1.2571	1.2115	1.0837	1.0859	1.1054
60 - 79 ans	1.1018	1.1685	1.3821	1.5440	1.4739	1.3812
80 ans et +	0.9909	1.4502	1.7009	2.0654	2.6455	2.9349
Tous âges	1.0442	1.1213	1.2051	1.2705	1.2892	1.2811
Population maximale						
0 - 19 ans	1.0351	1.0809	1.0676	1.0931	1.1273	1.1421
20 - 39 ans	0.9138	0.8448	0.8860	0.9022	0.9026	0.9324
40 - 59 ans	1.1034	1.2648	1.2238	1.0993	1.1185	1.1760
60 - 79 ans	1.1101	1.1907	1.4212	1.6010	1.5402	1.4504
80 ans et +	1.0057	1.5059	1.8217	2.2858	3.0347	3.5020
Tous âges	1.0527	1.1485	1.2533	1.3425	1.3904	1.4122

TABLEAU 26

Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par système - A prix et contexte constants de 1988 - Variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 - en indices, 1993 = 1.0000

	2000	2010	2020	2030	2040	2050
Population minimale						
Prestations liées à la naissance	0.9257	0.8203	0.7992	0.7344	0.6788	0.6493
Allocations familiales	0.9675	0.8970	0.8307	0.7829	0.7289	0.6819
Institutions de gardes d'enfants	0.9257	0.8203	0.7992	0.7344	0.6788	0.6493
Enseignement	0.9769	0.9327	0.8434	0.7990	0.7503	0.6945
Chômage	0.9766	1.0187	0.9955	0.8875	0.8209	0.7883
Santé	1.0180	1.0372	1.0308	0.9917	0.9365	0.8804
Pensions	1.0642	1.1361	1.2622	1.3573	1.3244	1.2370
Dépense sociale totale	1.0198	1.0435	1.0676	1.0695	1.0224	0.9582
Fécondité inférieure						
Prestations liées à la naissance	0.9346	0.8424	0.8344	0.7840	0.7427	0.7282
Allocations familiales	0.9751	0.9198	0.8685	0.8362	0.7981	0.7675
Institutions de gardes d'enfants	0.9346	0.8424	0.8344	0.7840	0.7427	0.7282
Enseignement	0.9843	0.9557	0.8823	0.8537	0.8216	0.7828
Chômage	0.9842	1.0419	1.0353	0.9417	0.8892	0.8722
Santé	1.0299	1.0742	1.0961	1.0862	1.0584	1.0235
Pensions	1.0893	1.2177	1.4118	1.5815	1.6196	1.5748
Dépense sociale totale	1.0352	1.0925	1.1555	1.1988	1.1914	1.1547

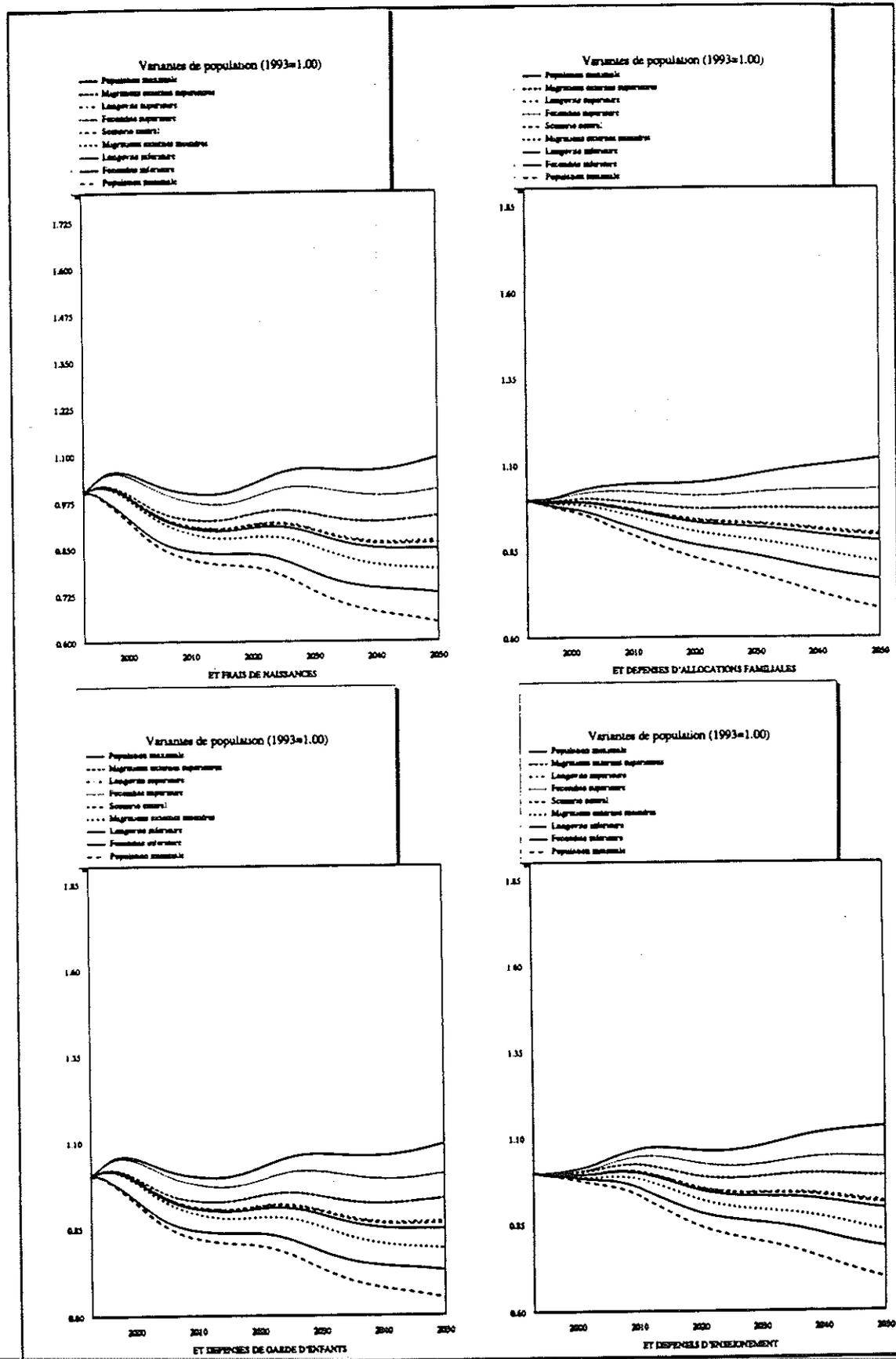
	2000	2010	2020	2030	2040	2050
Longévité inférieure						
Prestations liées à la naissance	0.9895	0.9049	0.9046	0.8881	0.8504	0.8469
Allocations familiales	0.9935	0.9692	0.9341	0.9186	0.8983	0.8782
Institutions de gardes d'enfants	0.9895	0.9049	0.9046	0.8881	0.8504	0.8469
Enseignement	0.9928	0.9981	0.9477	0.9287	0.9189	0.8918
Chômage	0.9821	1.0356	1.0343	0.9501	0.9054	0.9059
Santé	1.0255	1.0586	1.0696	1.0523	1.0212	0.9939
Pensions	1.0677	1.1483	1.2857	1.3950	1.3785	1.3108
Dépense sociale totale	1.0288	1.0721	1.1161	1.1387	1.1155	1.0770
Migrations externes moindres						
Prestations liées à la naissance	0.9846	0.8905	0.8801	0.8535	0.8054	0.7914
Allocations familiales	0.9878	0.9530	0.9072	0.8809	0.8494	0.8177
Institutions de gardes d'enfants	0.9846	0.8905	0.8801	0.8535	0.8054	0.7914
Enseignement	0.9868	0.9812	0.9199	0.8896	0.8685	0.8293
Chômage	0.9790	1.0272	1.0198	0.9278	0.8750	0.8682
Santé	1.0273	1.0651	1.0823	1.0710	1.0432	1.0123
Pensions	1.0860	1.2063	1.3898	1.5470	1.5722	1.5169
Dépense sociale totale	1.0344	1.0909	1.1507	1.1895	1.1793	1.1408
Scénario central						
Prestations liées à la naissance	0.9916	0.9092	0.9112	0.8977	0.8631	0.8632
Allocations familiales	0.9945	0.9728	0.9404	0.9280	0.9112	0.8947
Institutions de gardes d'enfants	0.9916	0.9092	0.9112	0.8977	0.8631	0.8632
Enseignement	0.9935	1.0014	0.9540	0.9379	0.9319	0.9085
Chômage	0.9844	1.0430	1.0472	0.9665	0.9253	0.9309
Santé	1.0324	1.0805	1.1090	1.1098	1.0948	1.0774
Pensions	1.0895	1.2183	1.4133	1.5848	1.6262	1.5880
Dépense sociale totale	1.0393	1.1061	1.1779	1.2300	1.2343	1.2109
Fécondité supérieure						
Prestations liées à la naissance	1.0448	0.9770	0.9869	1.0127	0.9913	1.0070
Allocations familiales	1.0123	1.0240	1.0114	1.0195	1.0276	1.0293
Institutions de gardes d'enfants	1.0448	0.9770	0.9869	1.0127	0.9913	1.0070
Enseignement	1.0019	1.0443	1.0248	1.0217	1.0436	1.0410
Chômage	0.9845	1.0440	1.0581	0.9906	0.9608	0.9885
Santé	1.0346	1.0865	1.1214	1.1328	1.1309	1.1314
Pensions	1.0895	1.2188	1.4147	1.5881	1.6325	1.6007
Dépense sociale totale	1.0431	1.1191	1.1999	1.2610	1.2775	1.2687
Longévité supérieure						
Prestations liées à la naissance	0.9922	0.9106	0.9133	0.9009	0.8674	0.8693
Allocations familiales	0.9950	0.9740	0.9425	0.9312	0.9157	0.9009
Institutions de gardes d'enfants	0.9922	0.9106	0.9133	0.9009	0.8674	0.8693
Enseignement	0.9939	1.0025	0.9561	0.9411	0.9365	0.9146
Chômage	0.9862	1.0485	1.0557	0.9766	0.9366	0.9441
Santé	1.0359	1.0907	1.1271	1.1363	1.1302	1.1206
Pensions	1.0985	1.2453	1.4640	1.6654	1.7407	1.7313
Dépense sociale totale	1.0441	1.1200	1.2035	1.2697	1.2896	1.2798

	2000	2010	2020	2030	2040	2050
Migrations externes supérieures						
Prestations liées à la naissance	0.9986	0.9282	0.9424	0.9419	0.9206	0.9349
Allocations familiales	1.0013	0.9926	0.9736	0.9751	0.9728	0.9715
Institutions de gardes d'enfants	0.9986	0.9282	0.9424	0.9419	0.9206	0.9349
Enseignement	1.0003	1.0216	0.9880	0.9862	0.9952	0.9873
Chômage	0.9897	1.0589	1.0745	1.0053	0.9758	0.9936
Santé	1.0374	1.0958	1.1356	1.1486	1.1464	1.1426
Pensions	1.0929	1.2302	1.4366	1.6225	1.6800	1.6591
Dépense sociale totale	1.0442	1.1213	1.2051	1.2705	1.2892	1.2811
Population maximale						
Prestations liées à la naissance	1.0526	0.9982	1.0220	1.0633	1.0584	1.0917
Allocations familiales	1.0195	1.0456	1.0481	1.0722	1.0976	1.1181
Institutions de gardes d'enfants	1.0526	0.9982	1.0220	1.0633	1.0584	1.0917
Enseignement	1.0090	1.0660	1.0621	1.0753	1.1149	1.1316
Chômage	0.9917	1.0655	1.0942	1.0402	1.0239	1.0668
Santé	1.0432	1.1122	1.1666	1.1991	1.2199	1.2431
Pensions	1.1021	1.2579	1.4895	1.7078	1.8039	1.8205
Dépense sociale totale	1.0527	1.1485	1.2533	1.3425	1.3904	1.4122

Les huit graphiques suivants permettent de visualiser les résultats du tableau 26, donnant ainsi l'incidence de la *seule évolution démographique sur les divers systèmes de dépense sociale*. On peut suivre sur les systèmes liés à la jeunesse les vagues consécutives à la récente reprise des naissances. D'après les variantes, - exception faite de la variante de population maximale -, le seul facteur démographique pousserait à la hausse les dépenses de chômage-prépension jusque 2020 au plus tard, la dépense de santé jusque 2027, la dépense de pension jusque 2039, la dépense sociale totale jusqu'à 2038 au plus tard toujours.

GRAPHIQUE 12

Incidence de l'évolution démographique sur la dépense sociale par système - A prix et contexte constants de 1988 - Variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 - en indices, 1993 = 1.0000



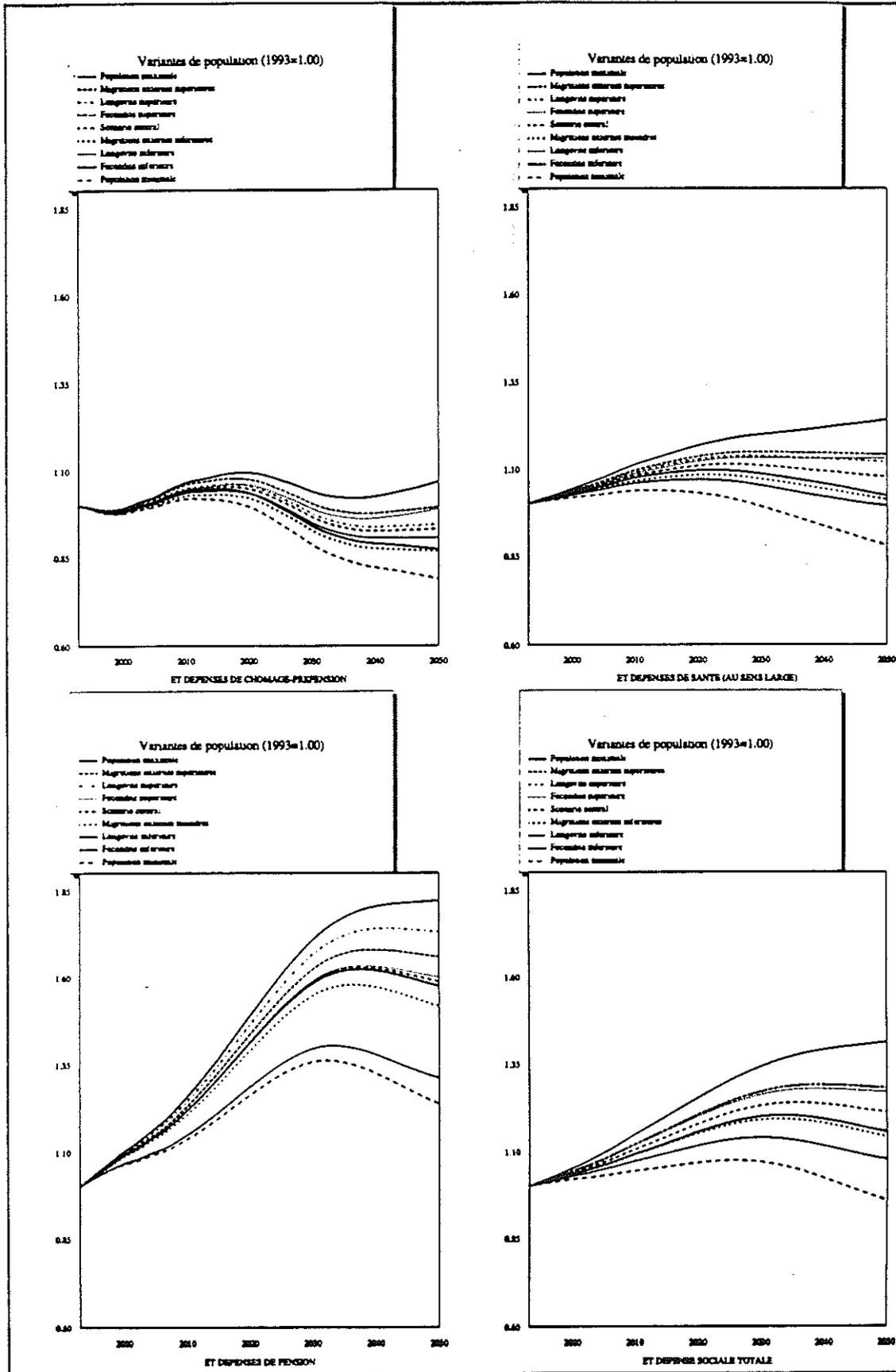


TABLEAU 27

Rôle de la structure d'âge de la population dans la dépense sociale totale - Variantes des Perspectives démographiques 1992-2050 - en indices, 1993 = 1.0000

	2000	2010	2020	2030	2040	2050
Population minimale						
Dépense sociale totale (1)	1.0198	1.0435	1.0676	1.0695	1.0224	0.9582
Population totale (2)	1.0036	0.9879	0.9620	0.9265	0.8774	0.8236
Rôle de la structure d'âge (3 = 1/2)	1.0162	1.0563	1.1098	1.1543	1.1653	1.1634
Fécondité inférieure						
Dépense sociale totale (1)	1.0352	1.0925	1.1555	1.1988	1.1914	1.1547
Population totale (2)	1.0145	1.0216	1.0211	1.0122	0.9892	0.9563
Rôle de la structure d'âge (3 = 1/2)	1.0204	1.0693	1.1316	1.1844	1.2044	1.2075
Longévité inférieure						
Dépense sociale totale (1)	1.0288	1.0721	1.1161	1.1387	1.1155	1.0770
Population totale (2)	1.0143	1.0187	1.0137	1.0034	0.9811	0.9552
Rôle de la structure d'âge (3 = 1/2)	1.0143	1.0524	1.1011	1.1349	1.1371	1.1275
Migrations externes moindres						
Dépense sociale totale (1)	1.0344	1.0909	1.1507	1.1895	1.1793	1.1408
Population totale (2)	1.0143	1.0202	1.0182	1.0110	0.9905	0.9603
Rôle de la structure d'âge (3 = 1/2)	1.0198	1.0692	1.1302	1.1766	1.1907	1.1879
Scénario central						
Dépense sociale totale (1)	1.0393	1.1061	1.1779	1.2300	1.2343	1.2109
Population totale (2)	1.0198	1.0365	1.0459	1.0510	1.0435	1.0271
Rôle de la structure d'âge (3 = 1/2)	1.0191	1.0672	1.1262	1.1704	1.1828	1.1790
Fécondité supérieure						
Dépense sociale totale (1)	1.0431	1.1191	1.1999	1.2610	1.2775	1.2687
Population totale (2)	1.0247	1.0508	1.0701	1.0892	1.0982	1.0994
Rôle de la structure d'âge (3 = 1/2)	1.0180	1.0650	1.1213	1.1577	1.1634	1.1540
Longévité supérieure						
Dépense sociale totale (1)	1.0441	1.1200	1.2035	1.2697	1.2896	1.2798
Population totale (2)	1.0226	1.0445	1.0602	1.0726	1.0733	1.0643
Rôle de la structure d'âge (3 = 1/2)	1.0210	1.0723	1.1351	1.1837	1.2015	1.2024
Migrations externes supérieures						
Dépense sociale totale (1)	1.0442	1.1213	1.2051	1.2705	1.2892	1.2811
Population totale (2)	1.0253	1.0527	1.0736	1.0910	1.0965	1.0939
Rôle de la structure d'âge (3 = 1/2)	1.0185	1.0652	1.1224	1.1646	1.1757	1.1712
Population maximale						
Dépense sociale totale (1)	1.0527	1.1485	1.2533	1.3425	1.3904	1.4122
Population totale (2)	1.0329	1.0752	1.1127	1.1521	1.1834	1.2074
Rôle de la structure d'âge (3 = 1/2)	1.0192	1.0682	1.1264	1.1653	1.1749	1.1697

L'effet volume de la population joue surtout, à la hausse, dans les variantes de fécondité supérieure et de migrations externes supérieures : respectivement en 2050, + 10 et + 9 % par rapport à 1993 (contre + 3 % dans le scénario central).

Les variantes de longévité inférieure et fécondité supérieure diminuent l'effet vieillissement (l'effet structure) : en 2050, celui-ci y induit une

croissance des dépenses sociales dues à ce facteur de l'ordre de respectivement 13 et 15 % par rapport à 1993 (contre + 18 % dans le scénario central). Longévité supérieure et fécondité inférieure conduisent cette croissance à 20 et 21 %.

6.3 Une comparaison avec l'exercice MALTESE

Comme indiqué auparavant, le système de modèles MALTESE développé au Bureau du Plan fait intervenir, outre les Perspectives démographiques, un ensemble de facteurs relatifs au cadre macroéconomique, au comportement socio-économique des agents, à la politique des pouvoirs publics en matière de finances publiques, à la législation sociale, etc... (cfr. M. Englert et al., 1994, op.cit.). **Quelle pourrait être l'évolution des principaux systèmes de dépenses sociales dans cette optique plus complète et plus réaliste, comparativement à la mesure de l'effet démographique seul ? Autrement dit, quelle pourrait être l'incidence du jeu de tous les autres facteurs, hormis la démographie, sur l'évolution à long terme de la dépense sociale ?**

TABLEAU 28

Comparaison de la croissance de la dépense sociale à long terme, par seule variation du facteur démographique et dans le modèle MALTESE - Scénario central des Perspectives démographiques 1992-2050

	A contexte constant de 1988 - Dépense sociale - croissance de 1993 à 2050		Modèle MALTESE - Part de la dépense sociale dans le P.I.B. - Croissance de 1991 à 2050			
			Projection "A"		Projection "B"	
Allocations familiales	-11%		-58%		-58%	
Chômage-Prépension	-7%		-79%		-59%	
Santé	+8%	(+11% en 2025)	+46%		+46%	
Pensions	+59%	(+63% en 2038)	+64%	(+68% en 2040)	+73%	(+76% en 2040)
Total	+21%	(+24% en 2036)	+14%	(+17% en 2038)	+20%	(+23% en 2036)

Le tableau 28 compare l'évolution des dépenses sociales à contexte et comportements constants de 1988 (cfr. tableau 23) aux résultats des travaux obtenus avec MALTESE dans les deux variantes A et B reposant sur une hypothèse plus ou moins optimiste de la croissance de l'emploi (cfr. la publication précitée). Les concepts et périodes repris dans ce tableau même s'ils divergent légèrement permettent une comparaison significative.

L'évolution de la part des dépenses d'allocations familiales dans le P.I.B. d'après MALTESE est due outre le facteur démographique au décrochage progressif de ces allocations par rapport à la croissance du P.I.B., par manque de revalorisations. La diminution du chômage dans MALTESE et le même facteur de décrochage de croissance réelle, renforcé ici par le rôle d'un plafond sur le revenu pour la détermination de l'allocation, expliquent la diminution nettement plus forte des dépenses. Les autres facteurs explicatifs de la croissance des dépenses de santé (forte corrélation entre croissance du P.I.B. et dépense de santé particulièrement) jouent énormément, pour 39 % d'augmentation de la part de ces dépenses dans le P.I.B. contre 8 % à la démographie. L'évolution des dépenses de pension est similaire dans les deux approches mais supérieure dans MAL-

TESE vu les divers facteurs qui jouent à la hausse des dépenses de ce secteur (si ici aussi un décrochage important s'opère par rapport à la croissance du P.I.B., d'autres facteurs jouent par contre fortement à la hausse : maturation des régimes, carrières plus complètes et traitements élevés, développement des carrières des femmes ouvrant le droit à une deuxième pension individuelle en lieu et place d'une seule pension "ménage", etc...), ceci joue évidemment particulièrement dans la projection "B" de croissance nulle de l'emploi, puisque le P.I.B. y est réduit. Au total, l'accroissement de la **dépense sociale totale** serait plus modeste dans MALTESE (14 % à 20 % au lieu de 21 % dus à l'impact de la seule évolution démographique).

Il est à noter que les dépenses sociales en France ont augmenté de 1,5 point de pourcentage en 1999, ce qui est supérieur à l'augmentation de 1,2 point de pourcentage observée en Malte. Cette augmentation est due à une augmentation de 1,5 point de pourcentage des dépenses de santé et de 0,3 point de pourcentage des dépenses de sécurité sociale. En Malte, l'augmentation de 1,2 point de pourcentage est due à une augmentation de 0,8 point de pourcentage des dépenses de santé et de 0,4 point de pourcentage des dépenses de sécurité sociale.

*La population devrait
augmenter jusqu'en 2030*

Si sur base des dernières observations, il apparaît que la fécondité se soutient mieux qu'on ne le pensait, mais en-dessous du niveau nécessaire pour assurer le remplacement des générations et que le solde migratoire est à nouveau largement positif, ces deux facteurs sont cependant insuffisants pour soutenir le **volume de la population** au-delà de 2030. Les femmes en âge d'avoir des enfants sont toujours moins nombreuses et les générations importantes nées après 1945 vont progressivement disparaître de la population (tableau 5).

*Le vieillissement sera
particulièrement marqué
entre 2005 et 2035*

Les progrès continus dans l'allongement de la vie associés à une faible fécondité, double phénomène renforcé par des cohortes importantes arrivant aux âges élevés et des cohortes toujours plus minces de femmes en âge d'avoir des enfants, ne feront que renforcer le **vieillissement de la population** particulièrement entre 2005 et 2035 quand arriveront aux âges élevés les enfants du "baby-boom" consécutif à la deuxième guerre mondiale. Les personnes de plus de 60 ans représenteraient près du tiers de la population en 2050, celles de plus de 80 ans plus du dixième. En un siècle, de 1950 à 2050, l'âge moyen de la population du royaume aurait augmenté de 10 ans passant de 35 à 45 ans (tableau 9).

*Faudra-t-il doubler le
prélèvement sur les
rémunérations pour
financer les pensions ?*

Le rapport entre le nombre de personnes âgées et le nombre de personnes en âge de travailler, ou coefficient de dépendance des âgés, actuellement de 37 (37 personnes âgées pour 100 actifs potentiels) pourrait atteindre 70 en 2050. Un affinement de ce rapport - tenant compte des taux de pensionnement, d'activité, d'occupation et des montants moyens de rémunération et de pension de la dernière année observée, le seul facteur variable étant la population - indique que si on devait financer les pensions à partir des rémunérations, il faudrait pour cette seule cause démographique doubler l'ampleur du prélèvement sur les rémunérations : de 15 % actuellement à 29 % en 2050 (tableau 17).

Une autre approche, toujours fondée sur l'évolution du seul paramètre démographique, consiste à calculer la dépense moyenne par personne et par classe d'âge pour chaque type de dépense sociale (tableau 20) et l'appliquer sur les Perspectives de population. Elle permet diverses constatations.

*La baisse des dépenses pour
les jeunes et le chômage va
compenser partiellement la
hausse des dépenses pour les
âgés*

Pour cette raison strictement démographique, les dépenses pour les jeunes et le chômage vont diminuer bien sûr. La dépense de santé augmenterait mais dans des proportions bien moindres qu'on ne le pensait (un maximum de +11 % en 2025 par rapport à aujourd'hui) toutes les classes d'âge étant concernées par ce type de dépenses et la réduction des dépenses de santé pour les jeunes compensant partiellement la hausse des dépenses pour les âges les plus coûteux (tableau 23). La dépense sociale vraiment appelée à augmenter sensiblement en fonction de l'évolution démographique est la **dépense de pension**; la croissance pour cette raison pourrait en être de 63 % en 2038 par rapport à aujourd'hui, l'ampleur se réduisant légèrement par la suite par disparition des générations du "baby(papy)-boom". La **dépense sociale totale**, par conjugaison de ces mouvements divers, devrait augmenter, par suite de la seule évolution démographique, d'un maximum de 24 % en 2036 par rapport à aujourd'hui pour se maintenir au-dessus des 20 % par la suite (tableau 23). Les fourchettes induites par les scénarios de populations minimale et maximale seraient de respectivement une baisse de 4 % ou une hausse de 41 % à horizon 2050, contre 21 % dans le scénario central. Plus raisonnablement, la variation des hypothèses une à une fait osciller l'accroissement de la dépense sociale totale entre +8 % et +28 % en 2050 (tableau 25).

*D'autres facteurs que la
population influent sur
l'évolution des dépenses
sociales*

La comparaison avec l'exercice MALTESE indique quel pourrait être le rôle des autres facteurs que la population sur les diverses dépenses. Les dépenses d'allocations familiales et de chômage-prépension devraient

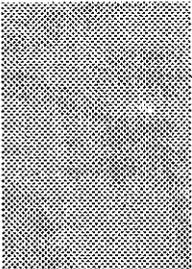
diminuer beaucoup plus que sous l'effet de la seule démographie. La dépense de **santé** devrait augmenter de manière beaucoup plus importante : hausse de 46 % en 2050 par rapport à 1993 contre 8 % sous le seul effet de la population; ceci indique qu'il y a des efforts particuliers de gestion à faire dans ce secteur. La dépense de **pension** devrait augmenter, par l'effet total de facteurs en sens divers encore davantage que ne le laissait prévoir la seule évolution démographique : hausse de 64 à 73 % en 2050 par rapport à 1993, contre une hausse de +59 % pour raison démographique. Au total, à supposer que l'on décroïsonne les divers systèmes, la **dépense sociale** totale devrait augmenter moins : atteignant dans la période des maxima de +17 et +23 % par rapport à 1993, contre 24 % sous la seule influence démographique (tableau 28).

*Mais il était utile de cerner
le rôle spécifique de la
démographie*

L'analyse des Perspectives démographiques a permis de **cerner l'ampleur des mouvements démographiques** à venir, de **les circonscrire dans le temps**. L'usage de paramètres constants a permis d'en préciser l'**incidence spécifique dans des cas particuliers**, notamment pour divers systèmes de dépenses sociales, faisant ressortir qu'elle **provoquera en soi une hausse particulièrement importante de la dépense de pension**, et une **hausse nettement moindre de la dépense de santé**.

*Quelles réponses à ces
évolutions probables de
dépenses sociales ?*

Les développements opérés avec MALTESE donnent des **pistes pour rencontrer ces défis** : promotion d'un cadre macroéconomique favorable - notamment par des politiques d'éducation, de formation, de recherche, de lutte contre le chômage -, assainissement des finances publiques, stricte gestion particulièrement des systèmes de dépense sociale exposés, prudence dans la conduite de la politique sociale, décroïsonnement entre les systèmes, etc... (cfr. M. Englert et al., 1994, op.cit.).



Annexe :

Les montants moyens de dépenses sociales par personne et par classe d'âge en 1977, et comparaison 1977- 1988.

Le tableau 1 et le graphique 1 suivants reprennent les montants de dépenses sociales moyennes par personne, par classe d'âge tels qu'ils avaient été construits pour 1977¹. Ils correspondent au tableau 20 et au graphique 10 de la note portant eux sur l'année 1988.

1. Voir M. Lambrecht, "Structure de la population et dépenses sociales (de 1977 à 2000)", in "Bilan et Avenir des politiques sociales", Bureau du Plan, Bruxelles, 1981, Tome 1, pp.127 à 163.

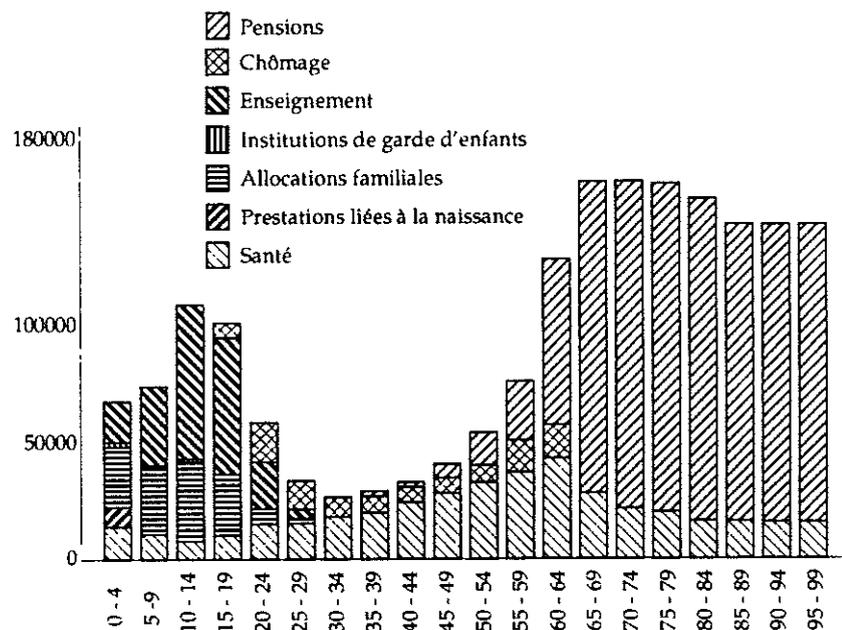
TABEAU 1

Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge en 1977 - en francs

	Santé	Prestations liées à la naissance	Allocations familiales	Institutions de garde d'enfants	Enseignement	Chômage	Pensions	Total
0 - 4 ans	14.191	8.460	26.342	1.954	17.630	-	-	68.577
5 - 9 ans	10.787	-	29.957	-	34.182	-	-	74.926
10 - 14 ans	7.980	-	35.679	-	65.679	-	-	109.338
15 - 19 ans	10.435	-	26.698	-	58.318	6.241	-	101.692
20 - 24 ans	15.283	-	6.508	-	20.453	17.158	-	59.402
25 - 29 ans	15.618	-	2.189	-	3.821	12.499	-	34.127
30 - 34 ans	18.288	-	-	-	-	8.391	-	26.679
35 - 39 ans	20.215	-	-	-	-	6.884	2.252	29.351
40 - 44 ans	24.551	-	-	-	-	6.620	2.252	33.423
45 - 49 ans	28.372	-	-	-	-	6.968	5.860	41.200
50 - 54 ans	33.262	-	-	-	-	7.406	14.098	54.766
55 - 59 ans	37.800	-	-	-	-	13.881	25.134	76.815
60 - 64 ans	43.556	-	-	-	-	14.643	70.337	128.536
65 - 69 ans	28.370	-	-	-	-	-	133.751	162.121
70 - 74 ans	21.760	-	-	-	-	-	140.511	162.271
75 - 79 ans	20.473	-	-	-	-	-	140.788	161.261
80 - 84 ans	16.407	-	-	-	-	-	138.261	154.668
85 - 89 ans	16.055	-	-	-	-	-	127.437	143.492
90 - 94 ans	15.814	-	-	-	-	-	127.437	143.251
95 ans et +	15.814	-	-	-	-	-	127.437	143.251

GRAPHIQUE 1

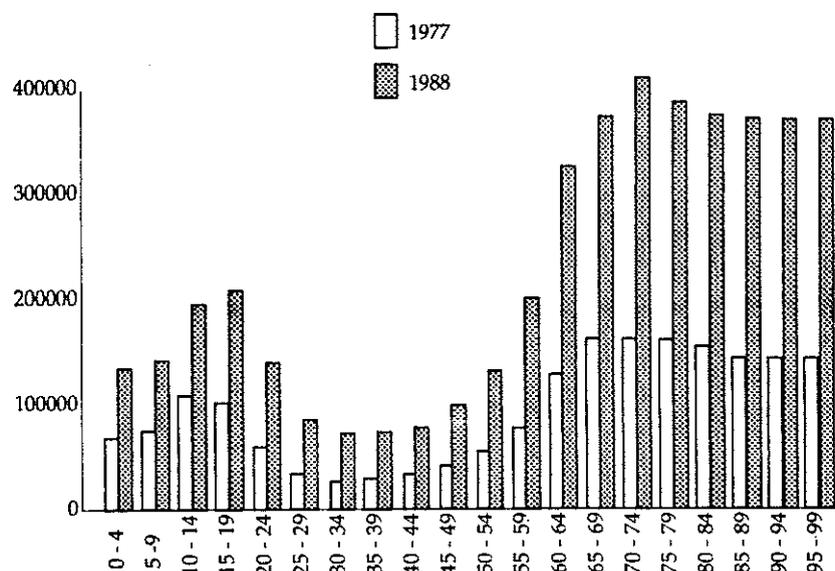
Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge en 1977 - en francs



Le graphique 2 compare la dépense sociale moyenne par personne et par classe d'âge en 1977 et 1988.

GRAPHIQUE 2

Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge en 1977 et 1988



Le profil général de la dépense sociale moyenne par personne est sensiblement le même en 1977 et 1988, avec cependant quelques décalages. Par suite de la prolongation de la scolarité, obligatoire et spontanée, la dépense pour les jeunes est maximale en 1988 dans la classe des 15-19 ans et non plus de 10-14 ans ; la dépense moyenne unitaire d'enseignement pour les 15 à 19 ans s'est multipliée par 2,36 contre 1,67 pour les 10-14 ans (cf. tableau 2 ci-après). De même, la dépense pour les âgés est maximale pour les 70-74 ans et non plus pour les 65-69 ans.

TABLEAU 2

**Dépenses sociales moyennes par personne et par classe d'âge -
Evolution de 1977 à 1988 - 1977 = 1.00**

	Santé	Prestations liées à la naissance	Allocations familiales	Institutions de garde d'enfants	Enseigne- ment	Chômage	Pensions	Total
0 - 4 ans	1.61	2.01	1.82	2.36	2.15	-	-	1.81
5 - 9 ans	1.42	-	1.73	-	1.85	-	-	1.74
10 - 14 ans	2.02	-	1.52	-	1.67	-	-	1.65
15 - 19 ans	1.72	-	1.18	-	2.36	0.80	-	1.89
20 - 24 ans	2.33	-	3.95	-	1.78	1.78	-	2.16
25 - 29 ans	2.42	-	1.72	-	1.99	2.33	-	2.30
30 - 34 ans	2.31	-	-	-	-	2.87	-	2.49
35 - 39 ans	2.14	-	-	-	-	2.91	1.82	2.29
40 - 44 ans	2.02	-	-	-	-	2.65	1.82	2.13
45 - 49 ans	2.20	-	-	-	-	2.66	1.67	2.20
50 - 54 ans	1.90	-	-	-	-	4.19	1.93	2.22
55 - 59 ans	1.94	-	-	-	-	4.08	2.17	2.40
60 - 64 ans	1.99	-	-	-	-	3.05	2.38	2.32
65 - 69 ans	2.24	-	-	-	-	-	2.08	2.11
70 - 74 ans	2.81	-	-	-	-	-	2.25	2.32
75 - 79 ans	2.88	-	-	-	-	-	2.10	2.20
80 - 84 ans	3.08	-	-	-	-	-	2.12	2.22
85 - 89 ans	3.03	-	-	-	-	-	2.29	2.38
90 - 94 ans	3.01	-	-	-	-	-	2.29	2.37
95 ans et +	3.01	-	-	-	-	-	2.29	2.37

Le tableau 2 indique que la dépense sociale totale moyenne par tête a surtout augmenté chez les **personnes d'âge actif jeunes et âgés** en raison de **l'extension du chômage et des prépensions** (x 2,91 pour les 35-39 ans ; x 4,19 pour les 50 à 54 ans). La dépense sociale totale pour les plus âgés a évolué plus que celle des jeunes (10 à 14 ans : x 1,65 ; 85 à 89 ans : x 2,38) ; elle est due à la croissance de la dépense moyenne de pension (pour les plus de 60 ans, de x 2,08 à x 2,38), et à une **croissance des dépenses moyennes de santé nettement plus rapide chez les grands âgés** (pour les plus de 70 ans, de x 2,81 à x 3,08 contre x 1,61 pour les 0 à 4 ans). **L'extension de la scolarité et de l'octroi des allocations familiales** se marque respectivement entre 15-19 ans et 20-24 ans.

Pour relativiser ces chiffres, il faut signaler que l'évolution de l'indice des prix à la consommation entre 1977 et 1988 est de x 1,70. Par différence avec les données du tableau 2, on obtiendra une croissance en termes réels.